

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

**en page 3**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1615 – 25 juin 1999 – prix : 9F**

**35 heures**

**Nouvelle  
loi Aubry,  
nouvelles  
concessions  
au patronat!**



**Après les  
Européennes :  
préparer  
les luttes  
indispensables**

**(p.16)**

**Kosovo :**

**Les criminels ne sont  
pas seulement dans  
le camp des vaincus**

**(p.3)**

M 6189 - 1615 - 9,00 F



## SOMMAIRE

### Politiciens

- 4 - Après les Européens, les Verts font leur marché  
- Les embarras de la droite

### 35 heures

- 5 - Nouvelle loi Aubry, nouvelles concessions au patronat  
- Bernard Thibault et la loi Aubry

### Leur société

- 6 - Quand Strauss-Kahn fait les yeux doux à Hue et à Voynet  
7 - Les recettes gouvernementales pour faire «baisser» le chômage  
- Précarité : le secteur public n'est pas en reste  
10 - Interdits bancaires : on ne prête qu'aux riches  
- Dans les entreprises, même les 35 heures ne sont pas respectées!  
- Salon du Bourget : retombées en espèces  
11 - Transport publics d'Ile-de-France : de plus en plus chers... de plus en plus saturés  
- HLM, Hausse des Logements Manquants

### Tribune

- 6 - LO-LCR : après les élections, la campagne continue

### Dans le monde

- 8 - Espagne : un triple scrutin significatif  
- Grande-Bretagne : émeutes dans le sanctuaire du capital  
9 - Dette des pays pauvres  
- Israël : vue du pont  
- Les grandes fortunes de plus en plus grandes

### Dans les entreprises

- 12 - Daewoo-Orion : les travailleurs contre le chantage à la fermeture  
- Air-France : la loi Aubry, ça ne passe pas  
13 - Caterpillar (Grenoble) : la flexibilité pour faire des bulldozers!  
- CAF, au bord du gouffre  
- La gauche au secours des patrons du textile  
14 - ELM Leblanc (Drancy-93) : pendant les licenciements, l'insécurité continue  
- Quand La Poste fait semblant d'embaucher  
15 - Mines de potasse d'Alsace : journée d'action et élections

### Après les Européennes

- 16 - Le meeting LO-LCR du Palais des Sports : «Préparer les luttes à venir, les luttes indispensables!»

# SANS-PAPIERS, CE N'EST PAS FINI!

**Dimanche 20 juin, dans les locaux de la Société des gens de lettres, le troisième collectif des sans-papiers de Paris a invité l'ensemble des listes et des élus qui, au cours de la campagne pour les Européennes, ont pris position pour la régularisation des sans-papiers.**

**Outre des représentants de la Ligue des droits de l'Homme, du PCF et des Verts, étaient présents les cinq élus de la liste LO-LCR et les conseillers régionaux de LO.**

Plusieurs interventions ont eu lieu pour rappeler que n'est toujours pas réglé à ce jour le sort des 63 000 sans-papiers sur les 145 000 qui

ont fait des demandes de régularisation depuis deux ans; que ces 63 000-là, déboutés après s'être déclarés en préfecture ont été de fait rejetés dans la clandestinité pour avoir fait confiance aux promesses électorales de Jospin.

Dans plusieurs grandes villes comme Toulouse ou Lille, les sans-papiers continuent les actions, afin de pouvoir être régularisés, mettant pour certains leur vie en danger dans des grèves de la faim.

Notre camarade Arlette Laguiller, invitée à prendre la parole ainsi qu'Alain Krivine, a déclaré notamment :

«... Nous vous soutiendrons jusqu'au bout. Nous vous soutiendrons comme nous avons soutenu Lila Bouguessa à Lyon, en lutte contre la double peine, ceux qui sont en grève de

la faim à Toulouse, à Lille et ailleurs, comme nous soutenons Romain Benuzon en butte aux harcèlements de la préfecture de Seine-Saint-Denis et du ministère de l'Intérieur.

Nous soutenons aussi votre demande de libération des étrangers incarcérés parce qu'en situation irrégulière. Ils représentent jusqu'à 15 % de la population carcérale.

Et l'essentiel reste évidemment que nous gagnions sur la régularisation de tous les sans-papiers» [...] «Les seuls à qui l'on ne demande pas les papiers, ce sont les riches industriels, les riches capitalistes. Eh bien, nous, nous affirmons notre solidarité de classe à tous les travailleurs immigrés», a-t-elle ajouté pour conclure : «Français, immigrés, une seule classe ouvrière!».

## GRENOUILLES RÉPUBLICAINES EN MAL DE ROI

**Le comte de Paris, Henri d'Orléans, «prétendant au trône de France», est décédé à l'âge de 90 ans. Après avoir vécu dans l'attente d'un hypothétique retour de la monarchie, il vient de recevoir après sa mort des hommages appuyés à droite comme à gauche.**

Chirac a tenu à saluer celui qui avait «toute sa vie assumé dans la fidélité l'héritage de la famille royale de France, sans s'écarter

du respect des institutions de la République». Décidément, les présidents de la République bourgeoise, surtout depuis que la Constitution de 1958 a renforcé leur pouvoir, ne peuvent s'empêcher de penser aux rois sans une pointe de nostalgie.

Mais la palme revient à Chevènement, le ministre de l'Intérieur, que l'on présente parfois comme un héritier des Jacobins. Le dirigeant du «Mouvement des Citoyens» a salué dans le comte de Paris un «vrai républicain» et un «grand patriote»: «L'héritier des rois dans les combats du siècle sut se

comporter en vrai républicain. La voix de ce grand patriote manquera à la France.»

Reste à savoir quand le comte de Paris se serait comporté en «vrai républicain» et «vrai patriote». S'agit-il de l'époque où il approchait Pétain en déclarant que «les pensées du maréchal procèdent des mêmes inspirations que les nôtres»? Ou bien quand il a soutenu de Gaulle en 1958 dans l'espoir que le général, de formation monarchiste, rétablirait la monarchie? Ou bien en 1988 quand il a finalement donné son soutien à un autre royaliste de

formation, Mitterrand, un an après que celui-ci l'eut associé aux célébrations du millénaire du couronnement du roi Hugues Capet? On a l'embarras du choix. Grattez le «vrai républicain», vous trouverez un opportuniste calamiteux.

En fait, s'il y a eu un «républicain» dans la famille, ce serait plutôt à la rigueur son lointain ancêtre Philippe d'Orléans, dit Philippe-Egalité, qui vota la mort de Louis XVI. Mais dans la famille d'Orléans, il semble que ce n'ait été qu'un coup de tête.

J.F.

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE  
internet : <http://www.worldnet.fr/~lo-uci> e-mail : [lo-uci@worldnet.fr](mailto:lo-uci@worldnet.fr)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de : .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

**L'éditorial  
d'Arlette  
LAGUILLER**

**Kosovo :**

# **LES CRIMINELS NE SONT PAS SEULEMENT DANS LE CAMP DES VAINCUS**

■ La guerre est donc officiellement finie au Kosovo et en Serbie. Les dirigeants du G8, les huit plus grandes puissances du monde, réunis à Cologne les 19 et 20 juin, ont exprimé, d'après Chirac, leur « satisfaction d'avoir bien travaillé ».

Mais quel est donc le bilan du « bon travail » des 79 jours de bombardement de la Serbie et du Kosovo ? Combien de morts sous les bombes ajoutés à ceux victimes de l'épuration ethnique des bandes armées de Milosevic ? Combien de destructions, en Serbie, mais aussi au Kosovo qu'on a prétendu aider ? Combien de vies brisées ?

Ce sont l'armée et les bandes ultra-nationalistes serbes qui ont commencé à tuer et à incendier. Mais les bombardements de l'OTAN ont achevé le travail en faisant du Kosovo un champ de ruines. Et non seulement ils n'ont pas arrêté l'exode de la population kosovare albanaise, chassée par les ultras serbes, ils l'ont au contraire amplifié.

Aujourd'hui que la guerre est finie, les exilés peuvent commencer à rentrer chez eux. Mais c'est pour trouver leurs maisons incendiées ou effondrées sous les bombes, leur cheptel dévasté. Et pendant que les Bouygues de toutes les grandes puissances se jettent déjà, comme des hyènes, sur les contrats des grands chantiers de reconstruction qui, eux, seront financés par des prêts occidentaux, les réfugiés qui rentrent ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour reconstruire une maison, pour rendre habitable un appartement.

Les réfugiés albanais qui rentrent en croisent d'autres sur leur chemin, des Serbes cette fois, qui partent vers une Serbie elle aussi dévastée par les bombes. Juste retour des choses, diront les imbéciles, en invoquant les preuves macabres des crimes perpétrés contre les Kosovars albanais. Mais s'il était juste de rendre tout un peuple collectivement coupable de ce qu'ont fait l'armée, la police et les bandes armées d'extrême droite, alors qu'avons-nous à nous dire, ici, pour l'époque où « nos » ultras, « nos » paras, « notre » armée, sous les ordres de « nos » gouvernements, croyaient pouvoir empêcher l'indépendance de l'Algérie, en tuant, en violant, en torturant ?

Ce sont les peuples qui ont payé pour les crimes de Milosevic, même pas son armée. Les observateurs soulignent le bon état de marche de l'armée serbe. Cela ne gêne nullement les grandes puissances, au contraire : cette armée, une des plus puissantes de la région, doit pouvoir servir, comme elle a servi au Kosovo, y compris en cas de besoin contre le peuple serbe lui-même.

Le « bon travail » des bombardiers français, américains, britanniques, etc. a apporté la démonstration que les grandes puissances sont les maîtres de la région. Mais qu'a-t-il apporté aux populations du Kosovo ? Même pas le droit de disposer d'elles-

mêmes : au lieu de l'indépendance, le Kosovo restera sous souveraineté serbe, soumis à un protectorat militaire international, et divisé en zones d'occupation.

La paix ? Mais cette paix est une paix armée et précaire. L'intervention occidentale n'avait nullement pour but d'atténuer les haines ethniques, sciemment attisées par Milosevic et l'extrême droite serbe. Elle les a aggravées, favorisant de part et d'autre les ultra-nationalistes.

La prospérité pour les Balkans, comme a osé l'évoquer la réunion du G8 ? Mais si les Balkans sont une des régions les plus pauvres d'Europe, c'est parce qu'ils sont, depuis au moins un siècle, un terrain de pillage pour grandes puissances. De ces grandes puissances qui ont toujours joué les peuples les uns contre les autres, pour mieux les dépouiller tous.

Et comment donc les grandes puissances pourraient-elles assurer la prospérité des peuples dans cette région, alors que nous voyons bien, ici, avec le chômage et la misère qui montent, qu'ils n'assurent pas une vie correcte même à leurs propres classes laborieuses ?

Une guerre est finie, tant mieux, mais il n'y a pas de quoi s'en réjouir vraiment, car dans ce monde dominé par l'impérialisme, leur paix elle-même est porteuse de misère, d'injustices, de haines, et est déjà grosse de la guerre suivante.

Après les élections  
européennes

# LES VERTS FONT LEUR MARCHÉ

**Durant la campagne électorale, les Verts s'étaient affichés comme d'ardents partisans du marché. Ils apparaissent effectivement, au lendemain du scrutin du 13 juin, comme des champions du marchandage. Oubliées les petites fleurs et la protection des oiseaux migrateurs, oubliés les idées et les grands principes, désormais la chasse aux postes est ouverte. Voynet, Benhamias, Mamère et autres sommités écologistes revendiquent, sans le dire, mais tout en le disant, une plus grande place au sein du gouvernement, certes pluriel, mais guère confraternel.**

Voynet explique ainsi qu'elle n'est pas vouée à la simple gestion et à l'ordonancement des plates-bandes, et qu'elle pourrait tout aussi bien occuper un autre poste, celui de ministre de l'Intérieur par exemple. Ce dont personne ne doute car Voynet tout comme d'autres de son mouvement sont sans doute capables de gérer les affaires de la bourgeoisie, avec la même compétence et le même dévouement à cette même bourgeoisie que les autres ministres qui siègent sous la houlette de Jospin et de Chirac, chaque mercredi à Matignon. Car derrière la boutade de la ministre de l'Environnement qui visait Chevènement et ses propos méprisants à l'égard des écologistes, il y a la réelle volonté, la solide ambition d'une politicienne qui reven-

dique de l'être pleinement.

Plus même, les Verts qui n'oublient pas l'avenir – pas celui de la planète, mais le leur – forts de leurs récents scores dans les grandes villes, se positionnent désormais pour les élections municipales de 2001, réclamant du PS au moins 20 municipalités de plus de 20 000 habitants. Le choix des électeurs, dans le marchandage qui s'amorce, n'a pas plus de poids qu'une tourterelle.

Jospin a tenu à réaffirmer sa volonté de maintenir l'équilibre gouvernemental tel qu'il existait. «*Les résultats des formations de la majorité ne sont pas de nature à nous faire reconsidérer nos modes de travail au sein de la majorité*», a-t-il déclaré le mardi 22 juin, devant le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, «*ni aujourd'hui la place que chacun occupe dans ce dispositif*». C'est qu'il n'entend pas valoriser les Verts et leurs ambitions, au détriment des ministres du PCF. Constatons d'ailleurs que l'importance de cette présence n'est pas liée aux fonctions qu'occupent ceux-ci. A l'exception de Gayssot, les deux autres personnalités du PCF n'ont en charge que des ministères subalternes, Marie-Georges Buffet, aux Sports, est avant tout championne de la lutte anti-dopage; quant à Michèle Demaissine, secrétaire d'Etat au tourisme, elle a la charge de la gestion des syndicats... d'initiative. On ne peut pas dire, dans ces deux cas, qu'il s'agisse de positions stratégiques. Mais la présence de ministres du PCF, au-delà des postes qu'on leur a offerts, est le gage que le PCF est prêt à utiliser le poids social, même affaibli, dont il dispose encore à servir une paix sociale qui facilite la tâche de Jospin, dans la guerre qu'il

mène au monde du travail. Ce service-là, les Verts, même avec leurs 9,7% de voix aux élections européennes, sont bien incapables de le rendre.

Quant aux lointaines élections municipales qui attisent les ambitions écologistes, elles peuvent se traduire par de vifs marchandages au sommet, mais aussi localement. Car ni les enjeux ni les protagonistes ne sont les mêmes qu'au plan national.

Jospin a sans doute là moins de raisons sérieuses pour refuser d'accéder aux revendications des Verts, mais il a moins de pouvoir pour le faire. On ne peut distribuer les postes de députés, encore moins des postes de maires de grandes villes, comme on le fait pour des postes de ministres. Certes la mangeoire est plus vaste, mais le nombre de postulants qui s'y pressent est bien plus grand encore, dont certains sont en place, et tiennent à le rester.

Cela nous promet deux années d'empoignades, de tractations, de petites phrases assassines et de coups bas.

Mais ce pugilat dérisoire pour le partage du fromage n'entravera en aucune façon la guerre que tous ces politiciens mènent de concert contre le monde du travail. De là l'impérieuse nécessité pour les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, d'agir ensemble sur le terrain de classe, afin de mettre au pas ces politiciens qui ne valent pas mieux les uns que les autres et qui, derrière ce spectacle lamentable, restent solidaires pour mener leurs attaques contre les travailleurs.

Jean-Pierre VIAL

## LES EMBARRAS DE LA DROITE

La droite ne s'est manifestement pas remise des effets de la dissolution et se déchire à belles dents. Des dents limées cependant, car les blessures qu'elles font restent superficielles. Cependant le spectacle qu'elle offre n'est guère séduisant pour leurs partisans, ni guère encourageant pour les jeunes loups de tous âges qui se disputent le territoire.

Pasqua-De Villiers plastronne du haut de leurs 13%, pas peu fiers d'avoir battu au sprint le tandem Madelin-Sarkozy. Ce dernier adopte son profil bas de teckel pris en faute de n'avoir pas fait dans le caniveau. Mais depuis le temps, il doit en avoir l'habitude. Bayrou frétille en rêvant de jouer dans la cour des grands, disons plutôt dans la cour des moins petits que les autres. Si l'on exclut les frères jumeaux de l'extrême droite qui a été électoralement marginalisée, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe plus au plan politique et social, le peloton de la droite se tient dans un mouchoir de poche, entre 13 et 9,5%. Tout cela rend bien difficile tout pronostic concernant celui qui restera dans la course décisive, celle du grand prix de l'Elysée, où seule la première ou la deuxième place au premier tour permet de participer au second.

Pour l'instant seul Chirac, pourtant pour une bonne part responsable de l'émiettement de la droite, peut en tirer profit, du fait même qu'il n'a plus – pour l'instant du moins – de concurrents sérieux.

Un autre facteur joue dans la situation: la capacité de Jospin et de son équipe plurielle de mener la même politique que la droite, avec une efficacité pour l'instant supérieure. Elle réussit à mettre en place le plan Juppé, sans remous sociaux majeurs, grâce à la complicité de la direction du PCF et des directions cette fois unies de la CGT et de la CFDT. Elle réussit même à faire passer – de moins en moins il est vrai – des mesures antiouvrières et pro-patronales, telles les lois sur les 35 heures, comme des mesures sociales. Elle réussit à privatiser plus que ne l'ont fait Balladur et Juppé réunis. Du coup le champ qui reste à la droite pour proposer une politique qui apparaîtrait différente du gouvernement en place se trouve réduit.

Les leaders de cette droite en sont donc réduits à ramer en désordre. Mais le patronat n'a aucune raison de s'en inquiéter. C'est une politique en sa faveur qui est mise en œuvre. Et peu lui importe l'équipe qui en est l'artisan.

J.P.V.

## COUSTEAU EN EAUX NAUSÉABONDES

La presse s'est fait l'écho d'une lettre datée du 1<sup>er</sup> mai 1941 et écrite par le commandant Cousteau, mort aujourd'hui, connu pour ses expéditions et surtout pour ses films passés et repassés sur toutes les télévisions du monde. Celui qui a su si bien filmer la beauté des fonds marins a aussi plongé dans les eaux peu ragoûtantes de l'antisémitisme.

Ainsi écrivait-il, alors qu'il venait d'arriver à Marseille pour travailler au service de renseignements de la marine: «*Ici, nous n'avons toujours pas de logement. Nous sommes actuellement campés dans un petit pavillon d'une pension de famille sur la Corniche. Ce n'est pas gai pour Simone, mais il n'y aura d'appartement convenable que quand on aura fichu à la porte tous les ignobles youtres qui nous encombrant.*»

Les commentateurs de ces propos nous disent aujourd'hui qu'il n'était pas exceptionnel que «*parmi les officiers de l'armée française des années 30-*

*40, (...) l'Action française et ses insultes antisémites trouvent une large audience*». Certainement, et ceux tenus par de Gaulle, par exemple, en sont une des illustrations. Le biographe de Cousteau, Bernard Violet, qui a retrouvé cette lettre, ajoute: «*Ces propos sont franchement racistes et antisémites. Ce ne sont ni les seuls ni les premiers. Souvenez-vous de sa déclaration dans les années 80 sur les musulmans qui envahissent la France.*»

Alors, quand ces mêmes intellectuels ou autres journalistes veulent nous faire croire aujourd'hui qu'il existerait une ligne de partage entre les «républicains» et l'extrême droite qui seule véhiculerait tous les préjugés les plus réactionnaires et crasseux au mépris de la prétendue «morale» républicaine, ils nous mentent. Et ce n'est pas Chirac qui, lui, moquait certaines «odeurs» des cités populaires qui aurait contredit Cousteau.

Annie ROLIN

# Nouvelle loi Aubry NOUVELLES CONCESSIONS AU PATRONAT

**Prenant de court les députés socialistes qui devaient présenter mardi 22 juin leurs propositions sur la deuxième loi sur les 35 heures, Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a présenté, la veille, dans les colonnes du quotidien *Le Monde* les grandes lignes de la nouvelle loi, qui doit être ensuite discutée avec le patronat et les organisations syndicales.**

La nouvelle loi Aubry, comme la précédente, tient d'abord compte des souhaits du patronat, même si le président du MEDEF, Seillière, a pris soin d'exprimer par avance ses réserves.

La loi Aubry première manière a déjà fait l'objet de quelque 1 600 accords d'entreprise qui ont bouleversé la vie de 1,5 million de travailleurs. Pour la plupart d'entre eux cela a signifié une aggravation de leurs conditions de travail : cette loi introduit en effet dans les entreprises une plus grande flexibilité avec l'annualisation du temps de travail, entraînant la disparition de temps de pause et de récupération et rognant des salaires déjà légers. Loin d'apporter les avancées promises, il est patent que cette « loi » favorise les patrons, qui non contents de se voir offrir de nouvelles facilités dans l'organisation du travail, empochent en plus de nouvelles aides (évaluées jusqu'à 100 milliards de francs).

Si le but de cette loi avait été vraiment celui qui est affiché, faire passer tous les salariés à 35 heures, il aurait suffi de décréter un nouvel horaire national comme ce fut le cas

pour le passage aux 39 heures. Mais le but réel est de rendre au patronat l'exploitation plus facile. Le dispositif complémentaire de la deuxième loi est de même inspiration.

Sous prétexte de permettre aux entreprises de plus de 20 salariés de s'adapter à la mise en place des 35 heures au 1er janvier 2000, Aubry propose une année supplémentaire de transition pour la majoration des heures supplémentaires. Celles-ci, taxables à 25 % à partir de 2001, ne le seront finalement qu'à 10 % pendant la première année, l'année 2000. Un dispositif identique sera mis en place pour les entreprises de moins de 20 salariés en 2001 pour le passage aux 35 heures en 2002.

En clair, pendant une année, les patrons pourront faire travailler leur personnel pendant une durée effective qui dépassera les 35 heures et cela à un coût modéré. Mais est-ce que les travailleurs empocheront la ma-

ration de 10%, et ultérieurement de 25%? Rien n'est moins sûr. N'osant pas déclarer trop ouvertement que tout est cadeau pour le patronat, Aubry fait mine de s'interroger à propos de cette majoration: «*Doit-elle alimenter un fonds, être versée aux salariés, ou prendre la forme d'une récupération avec le repos compensateur?*» Et lâche: «*Pour l'année 2000, la majoration de 10% pourrait être versée à un fonds, dont nous débattons la destination avec les partenaires sociaux*», c'est-à-dire les syndicats... et les patrons!

Quant au contingent d'heures à partir duquel les heures supplémentaires seront transformées en repos compensateur, s'il reste pour l'instant fixé à 130 heures, il pourrait se voir réduit «*quand il y a annualisation du temps de travail*».

Enfin, le gouvernement avait promis que le passage de 39 à 35 heures ne diminuerait pas ce qu'empochent actuellement les

smicards. Si Aubry maintient la promesse d'une «*compensation intégrale pour les salariés payés au SMIC*», elle récuse absolument l'idée d'une augmentation générale du SMIC de 11,4% (le pourcentage permettant de compenser la disparition de quatre heures par semaine). La compensation vaudra uniquement pour les travailleurs actuellement employés dans des entreprises qui passeront de 39 à 35 heures, ce qui revient à créer deux SMIC et deux catégories de smicards.

Quant aux créations d'emplois que le passage aux 35 heures était censé créer, dans son entretien, Aubry n'en a même pas dit un mot. C'est dire que chômeurs et salariés sont logés à la même enseigne, ce qu'il y a de bon dans cette loi est réservé aux patrons.

Jacques FONTENOY

## BERNARD THIBAUT ET LA LOI AUBRY

**Invité au congrès du syndicat des cadres CFE-CGC, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, aurait haussé le ton sur le problème des 35 heures. Se déclarant insatisfait en particulier du dernier projet d'Aubry concernant la deuxième loi sur les 35 heures, il aurait appelé à une mobilisation syndicale «à la rentrée», au moment où cette seconde loi sera examinée par les députés.**

Que la loi sur les 35 heures soit favorable aux patrons, c'est aujourd'hui une évidence. La plupart des accords signés jusqu'à présent se sont surtout traduits par une dégradation nette des conditions de travail. Le passage aux 35 heures s'est accompagné le plus souvent d'une flexibilité accrue et de l'annualisation du temps de travail. Dans de nombreuses entreprises, cela a en fait permis d'augmenter la charge de travail des salariés : travail du samedi et même du dimanche banalisés, semaine rallongée au-delà des 35 heures et même des 39 heures selon les aléas des commandes et selon le bon vouloir du patron.

Côté rémunérations, les salariés y ont encore laissé des plumes : salaires gelés, heures supplémentaires non comptées et surtout non payées comme telles, du fait du calcul du temps de travail sur la base d'une année... Quant aux créations d'emplois que cette loi était censée permettre, le bilan est dérisoire : moins de 40 000 emplois créés ou simplement préservés, voilà ce qui a pu être comptabilisé jusqu'en mars dernier, y compris en tenant compte des accords réalisés dans les entreprises publiques : EDF-GDF, La Poste, France Télécom et Air France qui dépendent directement du gouvernement.

On comprend que les patrons se frottent les mains, d'autant que la première loi leur a permis de bénéficier de juteuses subventions allant de 9 000 à 18 000 F par an et par salarié travaillant dans les entreprises concernées par l'accord. Dans la seconde loi, Aubry veut en remettre encore une louche en prévoyant un allègement des charges sur les bas salaires qui pourrait représenter 110 milliards de francs d'exonérations pour les patrons.

Alors, quand Bernard Thibault affirme : «*Encore un peu et le MEDEF (le patronat français) ne va pas tarder à se lever pour applaudir des deux mains*», c'est un euphémisme. Le problème est que, jusqu'à présent, l'attitude de la CGT a été



Bernard Thibault, invité au congrès de la CFE-CGC, le 18 juin 1999, aux côtés du nouveau président de cette organisation, Jean-Luc Cazettes.

pour le moins ambiguë et timorée, pour ne pas dire complice. En dehors de quelques éclats de voix pour dénoncer certains accords comme celui de la métallurgie l'été dernier, la direction de la CGT a en fait emboîté le pas à la CFDT, ouvertement favorable à la loi Aubry. On l'a vu ainsi signer des accords, comme celui du textile, pourtant aussi défavorable aux travailleurs que celui de la métallurgie. On l'a vu même s'opposer à la

mobilisation des personnels à la SNCF qui protestaient contre le projet de la direction.

Tout cela n'améliore pas aujourd'hui le rapport de forces qu'il faudrait pourtant arriver à inverser. Si Bernard Thibault entend maintenant réagir contre la loi Aubry, c'est tardif, mais ce serait tant mieux. Mais pour que la riposte puisse vraiment s'organiser, il serait nécessaire de sortir du flou, de savoir clairement ce que les dirigeants de la

CGT considèrent comme inacceptable et ce qu'ils proposent de faire. Cela aiderait à donner des objectifs précis à tous les militants cégétistes, actuellement déboussolés et laissés à eux-mêmes dans leurs entreprises, ce qui constituerait un premier pas vers une mobilisation contre tous les mauvais coups que le gouvernement fait passer sous couvert des 35 heures.

Paul BARRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# LO-LCR : APRÈS LES ÉLECTIONS LA CAMPAGNE CONTINUE

Au lendemain du 13 juin, l'extrême-gauche peut tirer un bilan positif des élections européennes. En premier lieu parce que ces élections ont confirmé l'existence d'un courant communiste révolutionnaire. L'extrême-gauche bénéficie d'un crédit, relatif certes, mais suffisant pour exister politiquement.

Le second aspect positif de ces élections est le retour à une collaboration entre LO et la LCR. Si nos deux organisations ont soudain rompu avec plus de dix ans d'existence et d'activité séparées, ce n'est pas parce que les divergences entre elles seraient moins grandes qu'auparavant. Mais parce que cette collaboration répond à une triple nécessité : nécessité d'unir nos forces pour dépasser la barre fatidique des 5% et renforcer ainsi notre crédit politique ; nécessité d'affirmer un courant communiste et révolutionnaire face à une gauche faussement appelée « plurielle », tant toutes ses composantes se situent sur le même terrain de la gestion des affaires de la bourgeoisie ; nécessité enfin de conjuguer nos forces pour impulser un front de riposte face aux attaques du patronat et du gouvernement contre la classe ouvrière.

Le troisième aspect positif est l'affirmation par les directions de nos deux organisations de la volonté de continuer la campagne au-delà des élections. Ainsi pour *Rouge* du 17 juin, « ce vote ne restera pas sans lendemain. Nos deux organisations vont poursuivre le combat pour les idées que nous avons défendues dans cette campagne ». De son côté Arlette Laguiller écrivait, dans une réponse à la rédaction de *Rouge*, 11 juin, que « la plate-forme qui nous a réunis dans la campagne doit réunir demain nos deux organisations dans leurs interventions ». Des thèmes que la porte-parole de LO et Alain Krivine ont repris tous deux lors du meeting au Palais des Sports de Paris le 18 juin.

LO et LCR semblent donc d'accord : le contenu de cette collaboration post-électorale peut et doit se faire sur la base de la plate-forme défendue pendant les élections, et les objectifs qu'elle proposait pour de futures luttes. En gros les grands axes du « plan d'urgence », le combat contre le chômage, les licenciements, la flexibilité aggravée par la loi Aubry, la remise en cause du système des retraites, et pour le contrôle des travailleurs sur la gestion des entreprises ou encore la régularisation de tous les sans papiers.

C'est cette politique que défendront ensemble les cinq députés LO-LCR au Parlement européen. Ce n'est là qu'un aspect de cette collaboration : nous savons bien que le terrain décisif n'est pas le parlement européen, mais celui des luttes. Pourtant là aussi, LO et LCR peuvent mener une politique et des activités communes. Communes, et pas seulement complémentaires : nos deux

organisations multiplieront leurs forces et leur influence si elles réussissent à agir et intervenir ensemble, au moins sur quelques points essentiels, et à prendre des initiatives communes, à tous les niveaux.

Arlette Laguiller a raison d'affirmer, toujours dans sa réponse à la rédaction de *Rouge*, que « nous devons aborder ensemble tous les problèmes qui se posent et discuter ensemble de toutes les initiatives possibles pour agir ensemble ». Sans initiative commune, la collaboration LO-LCR se transformerait vite en coquille vide. Mais LO et LCR ont les moyens d'en prendre. L'extrême-gauche a désormais acquis un crédit suffisant pour s'adresser au PCF par exemple, à tous les niveaux, de sa base à sa direction. Et si Alain Krivine peut envisager, dans l'éditorial de *Rouge* du 17 juin, une initiative des députés européens LO et LCR à propos des sans papiers, à proposer aussi à Cohn-Bendit et à Robert Hue (sans assurance d'un retour mais sans ridicule), LO et LCR pourraient sans doute avoir de semblables initiatives sur bien d'autres questions.

Pour de telles initiatives, et surtout pour continuer la campagne contre les projets du patronat et du gouvernement et pour le « plan d'urgence », il n'est pas besoin d'attendre d'avoir formé un seul et grand parti. Tout en restant de petites organisations, LO et la LCR ont montré dans ces élections qu'elles pouvaient parfois avoir une influence presque comparable à celle du parti communiste, en perte de vitesse constante il est vrai, mais qui dispose, lui, d'un nombre de militants et de sympathisants qui reste largement supérieur à celui de toute l'extrême-gauche. Alors la tâche prioritaire des révolutionnaires est bien de s'adresser ensemble à la classe ouvrière et à ses militants et de tenter de répondre à ses problèmes actuels : non pas dans l'immédiat quel parti construire, mais que faire contre le chômage et l'aggravation de l'exploitation capitaliste ?

Cette campagne électorale commune a prouvé que les révolutionnaires peuvent militer dans des organisations différentes tout en combattant ensemble sur une plate-forme commune, et cela sans que ni l'une ni l'autre de nos organisations n'y perde son identité. Les divergences sur la possibilité, le type ou les contours d'un nouveau parti n'ont pas été un préalable à une campagne commune entre LO et la LCR. Il n'y a pas de raison pour que cela change après les élections. C'est même en menant ensemble une telle politique que nous avons une chance d'accélérer la construction du parti communiste révolutionnaire d'envergure qui fait tant défaut à la classe ouvrière aujourd'hui.

H. A.

# QUAND STRAUSS-KAHN FAIT LES YEUX DOUX À HUE ET À VOYNET...

**Lors d'une première séance de l'Assemblée nationale consacrée au projet de budget pour 2000, le ministre des Finances Strauss-Kahn a confirmé l'accroissement des allègements d'impôts concernant le patronat : suppression de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, réforme de la taxe professionnelle, auxquelles il faut ajouter les nouvelles aides sous prétexte de loi sur les 35 heures.**

En revanche, rien de comparable n'a été annoncé pour alléger la TVA qui frappe les travailleurs et les chômeurs bien plus que les gens aisés et les riches, puisqu'elle taxe le prix des biens de consommation courante ou exceptionnelle de la même façon pour tout le monde. Tout au plus serait-il question d'une baisse « ciblée » de la TVA sur les travaux dans les logements. Une telle mesure – mais pour l'instant il ne s'agit que de propos vagues et informels – vise à donner du grain à moudre aux dirigeants du PCF, qui y trouveraient prétexte à déclarer qu'ils pèsent sur les choix gouvernementaux. Sauf que la concession – si concession il y avait – est insignifiante. Le PCF avait déjà, il y a maintenant un an, lancé une pétition réclamant entre autres la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité. Le gouvernement avait alors fait un geste, insignifiant, en décidant une diminution de la TVA... mais applicable aux seuls abonnements d'électricité et de gaz

(pas même à la facture de la consommation), baisse homéopathique puisqu'elle se traduisait par 120 francs de moins à payer. La direction du PCF n'en a pas moins tiré argument pour justifier le vote de ses parlementaires en faveur du budget de Jospin. La pétition était passée aux oubliettes.

Si la TVA diminuait pour les travaux dans les logements, cette fois encore les conséquences bénéfiques resteraient insignifiantes, même pour la fraction de la population concernée. Un tel geste laisserait pratiquement intact l'ensemble de l'édifice de la TVA, qui constitue la première des rentrées de l'Etat avec 642 milliards de francs, plus du double des 304 milliards de l'impôt sur le revenu. Depuis deux ans, le gouvernement de la gauche plurielle se refuse à réduire substantiellement la TVA sur les produits de première nécessité. Pire, il continue d'appliquer l'augmentation de 18,6 à 20,6% du taux le plus courant, décidée par le gouvernement Juppé en 1995 et qu'il s'était engagé à supprimer dans ses discours préélectoraux.

Quant à « l'éco-taxe », qui constitue un geste en direction des Verts, elle sera payée, là encore, par les consommateurs, pas par les industriels. Car ces derniers ne se priveront pas de répercuter cette taxe sur les prix à la consommation, dès lors qu'il ne sont pas soumis à la moindre contrainte.

Tous ces projets gouvernementaux ne sont que poudre de perlimpinpin.  
Jean SANDAY

## MERCI DE VOT' BON CŒUR

Les entreprises qui devaient verser leur acompte de taxe professionnelle à la mi-juin ont été autorisées à réduire ce montant de 1 500 F par salarié (dans la limite de six personnes). Elles bénéficient ainsi, par anticipation, de la réforme de cet impôt qui, dès cette année, devrait baisser de 35 à 50%. Et cela, en attendant que

le gouvernement supprime complètement cette taxe d'ici cinq ans.

Le ministère des Finances prétend que cette mesure devrait créer 100 000 emplois. Il s'agit d'un bobard de plus.

La vérité, c'est que c'est un cadeau de plus aux patrons que les autres contribuables financeront !



**Paroles de prolétaires,**

**Réponses des travailleurs eux-mêmes à ceux qui prétendent que la classe ouvrière n'existe plus.**

Éditions Plon, 224 pages, 79 francs.

## LES RECETTES GOUVERNEMENTALES POUR FAIRE « BAISSER » LE CHÔMAGE

Selon le gouvernement, le chiffre « officiel » du chômage ne dépasserait plus le seuil fatidique des 3 millions de chômeurs. Ce chiffre, largement repris par les médias, est destiné à faire croire que les efforts du gouvernement pour soutenir l'emploi sont couronnés de succès.

Or ce chiffre est faux. Selon les propres statistiques du ministère de l'Emploi, la France compte aujourd'hui 4,2 millions de demandeurs d'emploi.

Pourquoi un tel décalage ? D'où vient-il ? En réalité, tout dépend des critères et des modes de calcul retenus pour évaluer le nombre de chômeurs. Entre une définition et une autre, le chiffre « officiel » peut ainsi subir une variation de 1,2 million et passer de 3 à 4,2 millions de chômeurs !

Depuis des années, les services du ministère de l'Emploi sont passés maîtres dans l'art de truquer les statistiques du chômage et d'en camoufler toute augmentation. Le chômage est en hausse ? Qu'à cela ne tienne. Calulettes, gommes et crayons servent à tout recalculer, à modifier les critères, à ne plus comptabiliser telle catégorie de demandeurs d'emploi, à effacer des listes telle autre, ou à oublier les chômeurs des DOM-TOM,

par exemple. Il est tellement plus facile de réduire les chômeurs sur le papier que dans la réalité.

Ainsi des centaines de milliers de demandeurs d'emploi sont exclus, régulièrement des chiffres officiels. Car pour le ministère de l'Emploi n'est pas chômeur qui ne trouve pas de travail. Ainsi un chômeur des DOM-TOM se verra recensé mais ne sera pas comptabilisé comme tel ; ce qui permet au gouvernement d'effacer la trace de près de 200 000 chômeurs. Ceux qui sont trop âgés pour trouver un emploi ne sont pas toujours pris en compte (280 000 chômeurs soustraits du bilan). Celui qui cherche un travail à temps partiel n'est pas aux yeux du ministère un « vrai » demandeur d'emploi et passera au compte des pertes et profits (moins 427 000). Même chose pour ceux qui cherchent un contrat à durée déterminée ou saisonnier (moins 138 000). Enfin, celui qui n'est pas inscrit à l'ANPE parce que découragé, et qui cherche quand même du travail, n'existe pas pour les statistiques officielles. Il est en revanche pris en compte, s'il en trouve (cela fait baisser le taux de chômage) ! A force d'exclure tous ceux qui ne correspondent pas aux critères gouvernementaux de plus en plus restrictifs, le chômage finit, bien sûr, par baisser... en théorie.

Pour être considéré comme chômeur, aujourd'hui, sous le gouvernement

Jospin, il faut d'abord se déclarer demandeur d'emploi à l'ANPE. Classé en huit catégories différentes, le chômeur recensé n'est pas du tout sûr de faire partie des statistiques officielles finales. Seul le chômeur classé en catégorie 1, c'est-à-dire celui ou celle qui cherche un travail à temps plein à durée indéterminée et immédiatement disponible, est pris en compte. A condition qu'il n'ait pas travaillé plus de 78 heures le mois précédent. Dans ce cas-là, il passe à la catégorie 6... et est rayé des listes pour un temps (moins 485 700 en moyenne en 1998). Ainsi d'un mois sur l'autre, 30% des demandeurs de cette catégorie la quittent pour revenir en première catégorie. En juin 1995, le Conseil d'Etat a officialisé ce tour de passe-passe, véritable système de vases communicants qui permet d'effacer des statistiques des centaines de milliers de chômeurs.

Incontestablement, c'est là une méthode infaillible pour faire baisser le chômage ! Un peu comme si on changeait de thermomètre pour faire baisser la température. Mais quels que soient les tripatouillages comptables du ministère de l'Emploi, les arguties juridiques avancées par le gouvernement pour maquiller les chiffres du chômage, la misère grandissante qui l'accompagne, elle, reste bien réelle.

René CYRILLE

## LE MESSAGE PUBLICITAIRE DE SÉGUÉLA

Fils de pub et fier de l'être, vice-PDG du premier groupe publicitaire du pays, Havas, Jacques Séguéla, jamais à court d'idées, a trouvé l'explication du peu d'intérêt des Français pour les élections européennes : ce serait le fait que depuis 1993 la publicité politique est interdite pendant les trois mois qui précèdent un vote. Dans une tribune « Pas de pub, pas de vote » publiée par *Le Monde*, il se déchaîne

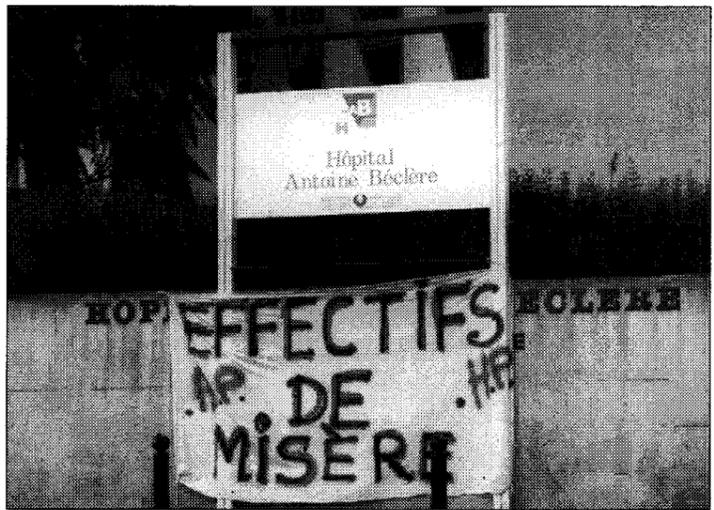
contre cette « loi suicidaire », ce véritable « apartheid publicitaire », concluant d'une formule lapidaire mais définitive : « C'est la démocratie qui trinque. » On ne peut pas reprocher au publicitaire d'avoir peur du choc des mots.

Le scandale, selon lui, ce serait qu'« une lessive a le droit [...] de vanter ses talents à la télévision, mais pas un homme politique ». L'assimilation d'un politi-

icien à une marque de lessive n'est pas flatteuse pour ces derniers. Mais si on comprend bien Séguéla, la démocratie suppose le droit d'un politicien à se faire mousser, et surtout la possibilité des publicitaires de se sucrer.

Signalons-leur qu'ils trouveront moins de politiciens sans petits et grands calculs qu'ils ne trouveront des lessives anti-calcaire.

V. G.



### Précarité

## LE SECTEUR PUBLIC N'EST PAS EN RESTE

Une note de la direction générale de l'administration et de la Fonction publique faisant l'état du personnel de ce secteur établit le constat que, contrairement à une idée bien ancrée, sur les 4,8 millions d'agents de l'Etat, un sur cinq, soit plus de 960 000, ne sont pas titulaires. C'est dire que la garantie de l'emploi des salariés de l'Etat, que les gouvernements de droite comme de gauche, relayés par les journalistes, ont démagogiquement présentée comme un privilège pour mieux faire encaisser à ces travailleurs des attaques en règle contre leurs conditions de travail, est sérieusement battue en brèche – et depuis longtemps – par l'utilisation d'un nombre croissant de travailleurs hors statut.

Ainsi, depuis dix ans, alors que les effectifs de la Fonction publique sont quasiment restés inchangés, ceux des « emplois aidés », les CES par exemple, ont presque doublé, passant de 120 000 en 1990 à 231 000 en décembre 1998. Dans presque tous les cas ces travailleurs gagnent moins que le SMIC. La précarité a été introduite dans tous les secteurs de la Fonction publique, que ce soit La Poste, les hôpitaux ou bien encore l'Education nationale. Celle-ci depuis des décennies recourt aux maîtres auxiliaires, dont 20 000 à 25 000 ont été employés cette année, auxquels se sont ajoutés en nombre croissant des enseignants contractuels et des vacataires qui eux, par exemple, ne disposent que d'un contrat à temps très réduit

tel que 300 heures par an, c'est-à-dire l'équivalent de quelques mois, payés à l'heure effectivement faite.

A La Poste, sur 308 000 salariés, 71 000 sont des agents contractuels, dont une majorité à temps partiel quasi systématiquement imposé. Enfin les emplois-jeunes ont été créés en octobre 1997 au nom de la lutte contre le chômage telle que la conçoit le gouvernement de la « gauche plurielle », c'est-à-dire avec un nombre très insuffisant d'embauches assorties encore une fois de la précarité puisqu'ils sont sous contrat de cinq ans renouvelable tous les ans et sans garantie d'embauche définitive. Ils sont aujourd'hui au nombre de 77 000 dans la Fonction publique, payés au SMIC.

Pour mieux satisfaire les patrons à l'aide de dégrèvements, d'allègements de charges et autres aides pseudo-incitatives, les gouvernements n'ont pas cessé de réduire les services publics à la portion congrue en prétendant que des économies s'imposaient ou encore qu'il fallait « dégraisser le mammoth », comme l'avait déclaré Allègre, ministre de l'Education nationale. Du coup, d'un côté les prestations pourtant indispensables, rendues à la population se dégradent, de l'autre le personnel de ces services se voit imposer une déréglementation grâce à laquelle l'Etat-employeur bénéficie d'un personnel sous-payé, faisant souvent office de bouche-trou et licencié à tout moment.

Mais comme l'ont montré récemment les grévistes des musées nationaux, il arrive un moment où, à force de tirer sur la corde, l'Etat-employeur tombe sur un os.

Annie ROLIN

Espagne

# UN TRIPLÉ SCRUTIN SIGNIFICATIF

**En Espagne, les élections européennes se déroulaient en même temps que les élections municipales à l'échelle de tout le pays. Parallèlement, certaines régions élisaient aussi leur gouvernement régional. Et c'est sans doute ce qui explique qu'elles aient mobilisé plus d'électeurs que dans bien d'autres pays européens, même si près d'un tiers d'entre eux se sont cependant abstenus.**

C'était la première fois depuis les élections générales de 1996 que les partis, et plus particulièrement le Parti Populaire et le parti socialiste PSOE, entraînent en compétition dans une confrontation nationale. Les élections municipales étaient particulièrement importantes au Pays basque à cause de la situation créée par la trêve de l'ETA et l'antagonisme qui oppo-

se les partis nationalistes au Parti Populaire et au PSOE que les nationalistes qualifient de bloc « constitutionnel » ou « espagnoliste ».

Globalement les résultats sont dans la lignée de ceux de 1996, qui a vu la victoire du parti de droite, le Parti Populaire, après 14 ans de pouvoir socialiste. En effet le Parti Populaire l'emporte dans les trois scrutins, avec 39 % des voix aux européennes (4 % de plus que le PSOE). Il l'emporte aussi dans la majorité des élections régionales. Et dans les municipales, la droite conserve de grandes villes comme Madrid. Au niveau national, le PSOE a tendance à améliorer ses scores face à la droite et aussi à améliorer ses positions au sein de la gauche au détriment de la coalition dite la Gauche Unie (Izquierda Unida-IU), constituée autour du Parti Communiste. Malgré les conflits au sein des sphères dirigeantes, malgré les affaires de corruption, le PSOE passe en effet de 30,79 % en 1994 à 35,26 % cette année dans les élections européennes. Pour les

municipales, il passe de 30,83 % en 1995 à 34 %, avec des scores en hausse notable dans des villes comme Barcelone. Dans les élections pour les gouvernements autonomes, le PSOE conserve ses positions et récupère le gouvernement de la région des Asturies, traditionnellement de gauche.

Par ailleurs les résultats au Pays basque, s'ils n'apportent aucune surprise notable, montrent quand même un certain recul des votes pour les partis nationalistes de droite que sont l'EA et le PNV (Parti Nationaliste Basque) en partie au profit des partis « espagnolistes », mais aussi – et surtout – au profit de la coalition nationaliste plus radicale Herri Batasuna, qui profite politiquement de la trêve de l'ETA et appuie au parlement basque le gouvernement du PNV.

Mais le fait le plus spectaculaire de ces élections est sans doute l'effondrement électoral de la coalition regroupée autour du Parti Communiste, IU (Gauche Unie). Aux européennes, IU perd 57 % de ses voix par rapport à 1994, ce

qui représente une perte de 1 284 417 électeurs. En passant de 13 % à 5,77 %, elle n'a plus que 4 députés européens au lieu de 9. Dans les élections municipales, elle perd 1 124 113 voix et passe de 11,68 % en 1995 à 6,50 %. Mais toutes les voix perdues par IU ne sont pas allées au PSOE. Car dans les européennes, par exemple, IU perd 8 % alors que le PSOE ne monte que de 5 %. Il est vraisemblable que beaucoup d'anciens électeurs de IU se soient abstenus pour montrer leur mécontentement de la politique du PSOE comme de celle du Parti Communiste.

Car dans un contexte où le chômage continue de s'aggraver, où les conditions de vie de la jeunesse ouvrière sont dramatiques et où le pouvoir d'achat des travailleurs diminue, personne ne s'est adressé à ceux qui subissent depuis des années la politique antiouvrière de la droite, après avoir subi celle tout aussi antiouvrière du gouvernement socialiste.

Et le problème c'est que si le PSOE, même dans l'opposition, ne

remet pas en question la politique antiouvrière du Parti Populaire, la Gauche Unie (IU) ne propose de fait rien d'autre qu'une politique d'alliance et de pactes avec les socialistes afin de garder une place dans les institutions malgré la faiblesse de ses résultats électoraux.

Le Parti Communiste, dirigé par Julio Anguita, a mené une politique qui ne lui a permis ni de capitaliser le mécontentement des travailleurs, ni, à plus forte raison, de donner aux travailleurs mécontents des objectifs face à l'offensive patronale. Toute sa politique consiste en une concurrence avec le PSOE et à s'intégrer dans les institutions, sans rien proposer face au chômage, à la spéculation, et sans même dénoncer les scandaleux bénéfices du patronat.

A la suite de l'échec du 13 juin, Julio Anguita, le numéro 1 du PCE, a bien fait une fausse sortie. Les dirigeants de IU ont fait un simulacre d'autocritique. Mais on sait que fausses sorties et faux débats se terminent par la décision d'alliances et de pactes avec les socialistes, aussi bien au niveau régional qu'au niveau municipal. Une politique qui une fois de plus n'ouvrira aucune perspective aux travailleurs.

B. S.

Grande-Bretagne

# ÉMEUTES DANS LE SANCTUAIRE DU CAPITAL

**Le 18 juin, Londres a connu des affrontements de rue comme on n'en avait pas vu depuis plus de dix ans. Pendant plusieurs heures, la City, le quartier des affaires de Londres, a été le théâtre de violentes bagarres entre la police anti-émeute et plusieurs milliers de manifestants. Selon le bilan officiel, on compterait plus d'une centaine de blessés, dont plusieurs grièvement, et au moins vingt manifestants auraient été inculpés à des titres divers. Un certain nombre d'édifices ont subi des dégâts importants, dont la luxueuse succursale de Mercedes-Benz, le siège de la banque hollandaise Rabobank et surtout ce symbole de la spéculation financière qu'est le Liffe, le marché à terme international de Londres.**

Rien ne laissait pourtant penser que de tels incidents se produiraient ce jour-là. Plusieurs dizaines de groupes appartenant à la mouvance écologiste avaient appelé à un « carnaval contre le capitalisme », destiné à marquer le sommet du G8 à Cologne. Mais il s'agissait en fait de toute une série de manifestations parallèles, les unes contre la vivisection, les autres contre l'alimentation carnée, d'autres encore pour l'interdiction des voitures dans Londres, etc. Et ces manifestations diverses devaient converger dans l'après-midi vers la City, en signe de solidarité avec les pauvres du Tiers Monde.

L'atmosphère était bon enfant et haute en couleur. De nombreux participants étaient venus en famille. Il y avait beaucoup de musique et de déguisements farfelus. Bref, c'était un carnaval comme bien d'autres qui se sont

déroulés ces dernières années sans le moindre incident. Et il en aurait été sans doute de même cette fois-ci, n'eût été la réaction des autorités.

Car si le gouvernement Blair était prêt à fermer les yeux sur bien des formes de protestation, et d'autant plus volontiers qu'elles ne mettaient en cause aucun aspect important de sa politique, il n'était pas question pour autant de laisser les manifestants envahir ce sanctuaire du capital qu'est la City. Plusieurs centaines de policiers avaient été placés sur le trajet du carnaval pour lui en interdire l'entrée.

Ce que les stratèges de Blair n'avaient pas prévu, c'est que les manifestants, forts de leur bon droit, iraient encercler les policiers au lieu de faire demi-tour. Ni que ceux-ci, pris de panique, battraient en retraite, renversant et blessant grièvement deux manifestants avec leurs véhicules.

Il n'en a pas fallu plus pour mettre le feu aux poudres. Et pendant plusieurs heures, la City s'est transformée en champ de bataille, malgré l'arrivée massive de brigades anti-émeute, dont la brutalité n'a réussi qu'à jeter de l'huile sur le feu.

Pourtant, en dehors d'une petite frange plus ou moins anarchiste, ces manifestants étaient souvent bon chic bon genre. Malgré le titre de ce carnaval, ils ne s'en prenaient pas au capitalisme. Ils venaient en grande partie de ces milieux de la petite bourgeoisie libérale, parfois aisée, qui rêvent d'un capitalisme « propre », « réformé » et « compatissant », pour reprendre une terminologie fréquente dans ce milieu. Sans doute beaucoup d'entre eux avaient-ils d'ailleurs voté pour Blair dans le passé, par réaction contre le cynisme affiché des Conservateurs, mais aussi par approbation pour la rhéto-

rique prétendument « moderniste » de Blair, reprenant à son compte l'idée que la lutte des classes appartiendrait au passé.

La réaction des autorités dans cette affaire, c'est-à-dire celle du gouvernement travailliste, en est d'autant plus significative. Il ne fallait à aucun prix laisser accréditer l'idée que la City, c'est-à-dire les pouvoirs d'argent, pouvait être un objectif légitime de protestation.

C'est que bien sûr, au-delà de ces petits bourgeois aux sentiments peut-être généreux mais dépourvus de perspective sociale, demeure la menace d'une classe ouvrière qui continue à représenter un poids social considérable et qui inquiète autant la bourgeoisie que les politiciens travaillistes qui servent ses intérêts. Quoi qu'en dise Blair, pour paraphraser l'expression de Marx il y a 150 ans, le spectre du communisme continue à hanter l'Europe... et même la City de Londres.

François ROULEAU

## Dette des pays pauvres :

# QUEL ALLÈGÈMENT ?

Réunis à Cologne les dirigeants des sept premières puissances capitalistes, le G7, ont décidé de réduire la dette des quarante pays les plus pauvres de la planète, dette contractée pour l'essentiel auprès du FMI et de la Banque Mondiale.

Il est remarquable qu'en 1996 le FMI et la Banque Mondiale avaient déjà annoncé l'annulation de 80 % des créances de 41 pays pauvres et très endettés. Or, trois ans plus tard, seuls deux d'entre eux – la Bolivie et l'Ouganda – ont vraiment bénéficié d'une réduction de leur dette, tandis que les autres

attendent toujours. On peut donc se demander si la décision de Cologne sera vraiment suivie d'effets, ou si elle ne vise pas tout simplement à un effet d'annonce.

Quoi qu'il en soit, même si cette décision du G7 débouchait sur quelque chose, la remise de dette porterait sur 65 à 70 milliards de dollars, alors que le montant total de la dette s'élève à 214 milliards de dollars. On est donc loin du compte. Sans compter qu'un certain nombre d'associations non gouvernementales évaluent le montant de la réduction autour de 45 à 50 milliards de dollars.

Pour faire bonne figure, le G7 soumet ces allègements à des contreparties sociales. Il



Un bidonville à Haïti

engage les pays bénéficiaires à renoncer aux dépenses d'armement et à consacrer les bénéfices de l'allègement à la santé ou l'éducation. Mais dans le même temps, il est connu que tous les pays, y compris (et même surtout) les plus pauvres, sont démarchés par les magnats de l'industrie militaire, à commencer ici en France par Dassault, Thomson, Matra qui sous la protection du gouvernement français se taillent des chasses gardées dans toute une partie de l'Afrique.

De toute façon cette aide est détournée par les potentats locaux et les dignitaires cor-

rompus des régimes. L'affaire, révélée ces derniers jours, des malversations perpétrées par les autorités sanitaires ivoiriennes est là pour le rappeler. Près de 180 millions de francs d'aide de l'Union Européenne ont été détournés avec la complicité du gouvernement ivoirien mais aussi des dirigeants politiques français qui entretiennent cette concussion des couches dirigeantes.

Le G7 a d'autres raisons de décider l'allègement de la dette. Il sait que l'insolvabilité chronique d'une bonne partie des pays concernés crée une situation d'instabilité économique et surtout fragilise

les grandes banques mondiales. Cet allègement est en quelque sorte une mesure préventive destinée à rassurer et renflouer les grandes banques, à les protéger contre l'éventualité d'un nouveau krach boursier ou financier.

Pour cela le FMI serait prêt à casser une partie de sa tirelire, alimentée en majorité par les prélèvements fiscaux imposés à la population. La belle affaire. La grande finance internationale trouvera toujours son compte, mais pas les pauvres des pays pauvres.

Stéphane HENIN

## Israël

# VU DU PONT

Les idées saugrenues germes souvent dans l'esprit des simples, mais pas seulement. En témoigne l'intention d'Ehoud Barak, le nouveau Premier ministre travailliste israélien, de construire un pont d'environ 47 kilomètres de long, afin de relier les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie.

L'idée n'est pas nouvelle puisqu'elle fut émise pour la première fois il y a six ans, au lendemain des accords d'Oslo, par ce même Barak alors chef d'état-major de l'armée israélienne.

Depuis son élection, le nouveau Premier ministre s'est peu exprimé et a peu fait, certainement trop affairé à tenter de constituer une coalition gouvernementale stable. Mais là, pour une nouvelle, c'est une nouvelle ! En règle générale, la construction d'un tel ouvrage ne se justifie que par la nécessité de franchir un obstacle. Mais il n'y a là ni grand canyon, ni bras de mer à franchir. En la circonstance, l'obstacle n'est autre que le territoire d'Israël lui-même, qui sépare les deux entités où vivent les Palestiniens.

L'idée de Barak n'a évidemment pas plu aux représentants de l'Autorité palestinienne, qui auraient à juste titre préféré que le

gouvernement israélien s'engage enfin à respecter les derniers accords conclus en 1998 à Wye Plantation. Ces accords, restés pour la plupart lettre morte, prévoyaient des retraits territoriaux de l'armée israélienne, l'ouverture de passages entre Gaza et la Cisjordanie (mais non une autoroute suspendue), ainsi que la libération des prisonniers palestiniens. Mais, tout comme le gouvernement précédent, l'actuel gouvernement travailliste tarde – et c'est le moins que l'on puisse dire – à honorer l'engagement pris, bien que Barak se soit fait élire sur un programme (vague il est vrai) de règlement du conflit israélo-palestinien.

Le pont ne donnera aucune hauteur aux idées de Barak, tout au plus peut-il seulement donner au Premier ministre le sentiment d'être un peu comme ces sionistes de gauche, « éclairés », « ouverts au monde moderne », et qui, pour tourner les règles religieuses interdisant que les porcs foulent le sol d'Israël, avaient eu comme seule idée de construire des élevages sur pilotis.

Les Palestiniens jugeront !

G.L.

# LES GRANDES FORTUNES DE PLUS EN PLUS GRANDES

**Le magazine américain Forbes vient de publier son classement annuel des plus grandes fortunes de la planète. Il en ressort – mais qui s'en étonnerait – que les riches sont de plus en plus riches puisqu'en 1999, les 200 premiers totalisent plus de 1 000 milliards de dollars – presque le produit intérieur brut de l'Italie – contre 463 milliards au début de la décennie.**

Derrière Bill Gates, patron de Microsoft et détenteur d'une fortune évaluée entre 90 et 100 milliards de dollars, six autres patrons américains se partagent les premières places du classement mondial.

En France aussi, les riches se portent bien. Quinze noms figurent désormais dans le palmarès de Forbes, alors qu'ils n'étaient que huit l'an dernier. Liliane Bettencourt, actionnaire principale du groupe l'Oréal, arrive toujours en tête. Elle se classe au 10<sup>e</sup> rang mondial avec une fortune estimée à 13,9 milliards de dollars

(soit environ 87,7 milliards de francs), en augmentation de 21 % par rapport à l'an dernier. Un gain de 14,6 milliards de francs équivalant à plus de 5 fois le Smic par minute !

Viennent ensuite les grands noms de l'industrie de luxe et de la grande distribution. Avec 9,8 milliards de dollars, la famille Mulliez (groupe Auchan) détient la 21<sup>e</sup> fortune mondiale. Elle est suivie notamment par les familles Defforey (groupe Carrefour) et Halley (Promodès) qui opèrent un retour dans le classement de Forbes avec une fortune évaluée à 5,6 milliards de dollars pour la première et 4,8 milliards pour la seconde.

On retrouve également des noms dont les rivalités pour le contrôle de l'industrie de luxe n'ont cessé de défrayer les chroniques boursières cette année : François Pinault (groupe Pinault-Printemps-Redoute) avec 6,4 milliards de dollars et Bernard Arnault (PDG du groupe LVMH) avec 6 milliards de dollars.

Grâce notamment aux commandes de l'Etat, l'avionneur Serge Dassault fait également un retour en force. Avec 3,4 milliards de dollars, sa famille se classe désormais au huitième rang des fortunes françaises.

Dans les dix premières places de ce panorama, on peut encore citer les familles Seydoux et Schlumberger (6,4 milliards) et la famille Decoster, propriétaire du groupe Legrand spécialisé dans le matériel électrique, dont la fortune a progressé de 50 % depuis 1997. Le développement du travail précaire profite également à Philippe Foriel-Destezet, PDG du groupe Adecco : ses revenus auraient plus que doublé depuis 1996 et sa fortune, évaluée à 2,4 milliards de dollars, lui permet de faire son entrée dans le classement des plus grandes fortunes du monde.

Cette provocante accumulation de richesses n'a rien d'étonnant, puisqu'elle se nourrit de l'accumulation du chômage et de la misère à l'autre bout de la société. Pourtant, c'est encore à ceux-là que le gouvernement Jospin réserve ses faveurs, en allégeant les impôts, sur les sociétés et en leur versant des dizaines de milliards de subventions, au nom de l'emploi, de la recherche ou de la création d'entreprise.

Il n'y a que le jour où la population laborieuse en colère leur reprendra ces richesses qu'ils n'auront rien volé !

R. M.

## Interdits bancaires

# ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES

Il y a actuellement en France 2,4 millions de personnes frappées d'interdit bancaire, femmes et hommes qui sont privés de chèque par leur banque pour avoir émis des chèques sans provision. Il suffit parfois pour cela que le compte en banque ne soit pas approvisionné au moment où le chèque est présenté à l'encaissement, soit parce que le salaire, la pension attendus sont en retard, soit le plus souvent parce que, même quand on a des revenus réguliers, il devient de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. L'interdiction bancaire entraîne pour ceux qui en sont victimes la suppression des chèquiers, voire même du droit de disposer d'un compte en banque, avec toutes les difficultés que cela provoque dans la vie de tous les jours.

Selon une étude du Credoc (Centre d'études et de recherches sur les conditions de vie des Français) si l'on excepte les « jeunes étourdis », qui en général régularisent sans trop de peine leur situation, la gros-

se majorité des gens privés de chèque sont des pauvres, en particulier des ménages frappés par la précarité. Il y a parmi eux peu de cadres. Mais les ouvriers et employés y sont proportionnellement deux fois plus nombreux que dans la population. 60 % ont un revenu mensuel inférieur à 8 000 F par ménage. Beaucoup sont des personnes seules, avec ou sans enfants, des chômeurs, des emplois précaires. Leurs chèques impayés, souvent pour des achats de consommation courante, totalisent généralement moins de 1 000 F.

La raison des chèques sans provision, c'est la faiblesse des revenus. Et alors les banquiers, qui s'intéressent à votre argent, mais pas à vos problèmes d'argent, n'ont rien de plus pressé que de vous priver de chèque, vous poussant un peu plus dans l'exclusion et la marginalisation.

Ces personnes interdites de chèque étaient 400 000 en 1980, un million en 1991, 1,5 million en 1994. Une courbe qui correspond à l'accroissement du chômage dans le pays, et qui mesure, à sa façon, l'appauvrissement croissant. A mettre en parallèle avec la courbe de l'accroissement des richesses des riches, qui eux ne sont pas victimes de l'interdit bancaire, mais au contraire, bénéficient des largesses et de la mansuétude des banquiers, une mansuétude qui aboutit parfois à des gouffres dans les bilans de ces banques.

Vincent GELAS



## Le constat des Inspecteurs du travail

# MÊME LES 39 H NE SONT PAS RESPECTÉES!

Plusieurs inspecteurs du travail ont dénoncé devant l'Association des Journalistes l'aggravation des conditions de travail des salariés, et le passage aux 35 heures a plutôt détérioré encore la situation.

Dans les inspections, les piles de dossiers concernant « les dépassements d'horaires et infractions aux heures supplémentaires » s'accumulent. « On voit défiler à longueur de journée des salariés expli-

quant qu'ils font 60 heures par semaine, certains 19 heures dans une seule journée... » affirme ainsi Catherine Lance, inspecteur à Lille.

Avec les flous laissés par la loi Aubry, on voit se multiplier les problèmes liés à la définition de la « durée effective du travail ». Nombre d'employeurs arrivent aux 35 heures sur le papier en supprimant les temps de pause, d'habillage, de casse-croûte, et même intègrent dans leur décompte les jours fériés.

Les patrons hésitent d'autant moins qu'ils ne risquent pas grand-chose. En 1995, sur un million d'infractions

constatées, neuf cent mille ont donné lieu à une simple observation ou à une mise en demeure. 30 000 seulement ont fait l'objet d'un procès-verbal et là-dessus moins d'un quart ont abouti à une condamnation. Au total, moins de 1 % des infractions ont donc été sanctionnées. Et encore, il faut voir le genre d'amende. Le grand magasin d'habillement Tati n'a été condamné le 16 mars 1998 qu'à 18 amendes de 200 F pour avoir imposé à certains employés des semaines de 63 heures...

Paul BARRAL

## Salon du Bourget

# RETOMBÉES EN ESPÈCES

Le salon aéronautique du Bourget a connu un gros succès. Non seulement par la fréquentation des visiteurs, mais surtout par le volume des contrats signés : il y en aurait pour 50 milliards de dollars (plus de 300 milliards de francs au cours actuel). Les organisateurs et constructeurs se déclarent très satisfaits. Boeing engrange pour 31,75 milliards de francs de commandes, Airbus une dou-

zaine de milliards, Alcatel-CSF 7 milliards, etc. le nouveau groupe Aérospatiale-Matra (un cadeau fait à Lagardère) a décroché, conjointement avec l'allemand Dasa, pour 20 milliards de francs de commandes d'hélicoptères de combat Tigre. Bref, tout va pour le mieux dans le monde des avionneurs, vendeurs de fusées et de missiles. Mais le meilleur pour eux est peut-être à venir.

Lionel Jospin, qui occupait lors de la cérémonie la place voisine de Dassault (quel que soit le Premier ministre du moment, Dassault siège toujours à ses côtés), Jospin donc a déclaré qu'il fallait créer « un véritable marché intérieur de l'armement » à l'échelle européenne. Il s'agit de faire pièce aux Américains, tout-puissants dans ce secteur. Si cela se constituait, ce serait une aubai-

ne pour les Dassault et consorts de France ou des autres pays d'Europe.

Par ailleurs le Premier ministre s'est déclaré favorable à l'étude d'un nouvel avion supersonique civil qui serait le successeur de Concorde. Un groupe de travail doit être mis en place par Claude Allègre, qui est aussi ministre de la Recherche. Concorde a été un gouffre financier. En sera-t-il de

même de son successeur éventuel? En attendant, comme toujours, c'est l'Etat qui s'apprête à financer des recherches dont pourront bénéficier les constructeurs privés futurs. Si au Bourget on a pu voir voler une partie de nos impôts des années passées, on s'apprête à nous en voler de nouveau pour les années à venir...

André VICTOR

## Transports publics d'Ile-de-France

### DE PLUS EN PLUS CHERS...

En région parisienne les transports vont augmenter de 1,7 % en moyenne le 1<sup>er</sup> juillet. Parallèlement les pouvoirs publics annoncent la suppression des 1<sup>res</sup> classes dans les RER et les trains de banlieue, ainsi qu'une simplification de la tarification dans les autobus et une baisse du prix du transport pour les voyageurs qui n'ont pas d'abonnement.

Le gouvernement parle d'augmentation modérée. Mais il faut rappeler que depuis des années les transports parisiens augmentent plus vite que l'inflation, et donc que les salaires. De 1991 à 1996, les hausses étaient comprises entre 5,2 % et 5,8 %, soit pratiquement le double de l'inflation. En 1997 et 1998 les hausses ont été plus modérées avec 3,9 % et 3,4 %. Mais même avec 1,7 % cela reste encore au-dessus de l'inflation. Par ailleurs, l'État bénéficie d'une augmentation des recettes de l'ordre de 7 % due à l'accroissement du nombre de voyageurs. En fait, cette nouvelle augmentation permettra à l'État de continuer à se désengager du fonctionnement des transports en Ile-de-France.

Par ailleurs les pouvoirs publics annoncent la suppression des sections en proche banlieue. On paye actuellement un ticket en fonction d'un certain nombre de sections, et donc parfois 2 ou 3 pour un trajet dans le même bus. Dorénavant il n'y aura plus qu'un seul ticket, comme dans Paris, ce que la

presse présente comme une réduction de 50 %. Mais c'est une pseudo-réduction car les pouvoirs publics ont anticipé cette simplification en augmentant davantage le prix des tickets que celui des autres titres de transport ces dernières années. D'ailleurs le carnet de tickets augmente de 6 % cette



année après avoir déjà augmenté de 8 % l'an dernier !

Quand au fait que les 1<sup>res</sup> classes disparaissent des RER et trains de banlieue, comme c'était déjà le cas dans le métro depuis plusieurs années, c'est sans doute une bonne chose, mais qui n'est pas motivée par le souci de supprimer une inégalité. Il s'agit de gagner quelques places disponibles sans engager de dépenses supplémentaires. Aux heures de pointe le réseau est saturé. On a eu beau remplacer certaines rames par des rames à deux étages, la situa-

tion continue à se dégrader. Certains usagers, en cas d'affluence, allaient déjà dans les 1<sup>res</sup>. L'amélioration sera donc peu sensible.

Pour changer vraiment les choses, il faudrait investir beaucoup plus, et doubler certaines voies. Ainsi par exemple le RER A est complètement saturé, on ne peut matériellement plus y transporter davantage de monde. Mais non seulement l'État ne veut pas payer, mais il cherche à se dégager progressivement des transports en commun en région parisienne.

Le ministre communiste des Transports, Gayssot, et la ministre Verte de l'Environnement, Voynet, déclarent régulièrement que pour diminuer la pollution il faut réduire l'utilisation des véhicules particuliers. Mais pour eux les transports en commun ne constituent pas la principale alternative, puisqu'ils préconisent le vélo, les rollers et... la marche à pied.

Des « solutions » qu'apprécieront sûrement les travailleurs que l'on repousse pour qu'ils habitent de plus en plus loin en banlieue...

## Imagine R : LA RÉALITÉ DU SYSTÈME

La carte Imagine R est un abonnement de transport à l'année pour les jeunes scolarisés, et qui vaut environ 50 % de la carte orange.

Pour la prochaine année scolaire, sur la carte Imagine R, selon le département de domicile, une réduction va être appliquée par le conseil général sur le prix de base.

Par exemple, pour une carte 2

zones, un élève non boursier paiera, aux mêmes conditions : 1 550 F en petite couronne, 1 250 F dans le 91 et 950 F dans le 78.

Pourquoi un système de subventions par département et non pas un système général ? Les jeunes paient déjà pour les incohérences et les inégalités.

Extrait du bulletin LO  
RATP réseau routier

## Hausse du coupon de carte orange DE QUOI VOIR ROUGE!

Cette année, nous dit-on, les tarifs des transports en commun augmenteront moins que d'habitude. Mais ils augmenteront plus que les salaires, et justement, ces augmentations se rajoutent à celles des étés précédents.

Par exemple, le coupon des cartes orange des zones 1-2 et 1-3 augmente de près de 3 %. L'an passé le coupon 1-2 est passé de 255 à 271 F, cette année il va passer de 271 à 279 F. En deux ans, 9,4 % d'augmentation ! En proportion, les coupons des zones les plus

éloignées augmenteront moins rapidement, mais tout de même de 1 à 2 %.

Le carnet de 10 tickets passe de 52 à 55 F, soit 6 % d'augmentation. L'an dernier à la même date, il était déjà passé de 48 à 52 F. En deux ans, il a donc augmenté de 14,6 % !

En compensation, nous dit-on, dans la plupart des bus de banlieue, un seul ticket suffira quelle que soit la distance. Si c'est une bonne chose, cela ne concerne en rien les possesseurs de carte orange et l'immense majorité de ceux qui n'uti-

lisent le bus que pour circuler dans leur ville et des petits parcours.

Pour tous ceux-là, prendre les transports en commun coûtera toujours plus d'argent.

Pourtant les banlieusards sont déjà particulièrement ponctionnés et rentables. Par exemple, dans les comptes officiels de la SNCF, pour la dernière année connue 1997, sur la banlieue il y a une progression du trafic de 1,6 % mais une progression des recettes de 8 % ! Cherchez l'erreur...

C. B.

## HLM: Hausse des Logements Manquants

Le congrès annuel des fédérations HLM a mis en évidence, une nouvelle fois, le manque criant de logements sociaux.

Alors que la demande de logements HLM ne cesse de croître, les mises en construction sont très insuffisantes. D'après un rapport du commissariat au Plan, il faudrait 350 000 logements par an pour répondre aux besoins. Or en 1998, 270 000 constructions ont eu lieu, dont seulement 50 000 dans le secteur social.

Le programme du gouvernement pour 1998 - 80 000 loge-

ments sociaux -, déjà insuffisant, n'a même pas été respecté du fait de divers blocages, dont le refus d'un nombre croissant de municipalités de développer ces logements destinés aux foyers modestes. La situation s'est en fait aggravée depuis quelques années puisqu'en 1993, 90 000 logements avaient été construits, contre un peu plus de la moitié l'an passé. Et pour 1999 les prévisions ne sont guère plus optimistes.

Les listes d'attente de logements HLM ne sont donc pas près d'être résorbées. Rien qu'en Ile-de-France, on comptait fin 1998 60 000 familles en attente, parfois depuis des années. Pas étonnant que des familles entières en soient réduites à s'entasser dans des logements exi-

gus, souvent sans même le confort minimum. L'INSEE dénombre près de 2,5 millions de personnes (dont 500 000 enfants) mal logées en France en 1998. 1,6 million sont dépourvues du confort sanitaire de base (pas de douche, pas de WC...) et 1 million sont en situation de surpeuplement accentué.

Que fait le gouvernement face à cette situation catastrophique ? Louis Besson, secrétaire d'Etat au Logement, vient d'annoncer quelques mesures financières mais qui, même si elles deviennent effectives, seront loin de gommer la dette sans cesse croissante des organismes HLM qui voient partir toute une partie de leur budget directement sous forme d'intérêts dans les coffres des banques. Il a aussi pro-

mis d'accroître les pénalités financières pour les communes qui refusent la construction de logements sociaux. Mais il ne s'agit là pour le moment que de timides intentions.

Concrètement, les seules mesures appliquées pour le moment ont été surtout favorables au secteur privé. Après la loi Périssol (du nom d'un ministre de droite), on a maintenant la loi Besson qui prétend, en subventionnant les propriétaires privés, augmenter le nombre de logements en locations bon marché. Ce qui fait d'ailleurs qu'à l'heure actuelle les logements construits par des bailleurs privés sont davantage aidés que les logements à vocation sociale.

Il est clair que, face aux besoins énormes, tout cela est dérisoire. Ce

sont des dizaines de milliers de logements décentes à loyers modérés qu'il faudrait construire, et très vite, sans parler de tous ceux qui sont à rénover. S'attaquer vraiment à cette situation voudrait dire y consacrer les fonds nécessaires, passer par-dessus les intérêts des promoteurs et des bétonneurs, et même imposer les constructions partout où elles sont utiles, y compris contre l'avis des municipalités (comme le gouvernement sait le faire lorsqu'il décide de construire des autoroutes ou des centrales nucléaires)... Bref, une politique résolument au service de la population, que ce gouvernement, comme les précédents, n'a aucunement l'intention de mener.

Paul BARRAL

## AIR FRANCE

# LA LOI AUBRY, ÇA NE PASSE PAS

**A Air France, les 35 heures à la sauce Aubry-Spinetta ne passent pas comme une lettre à la poste. Au fur et à mesure que les directions locales en dévoilent les modalités d'application, le mécontentement s'exprime, les assemblées et les débrayages se multiplient un peu partout, de Toulouse à Orly, en passant par Blanqui, Marseille, Montpellier, la Corse etc.**

### A Orly Nord (AFI)

A Orly Nord, aux ateliers de maintenance, les 35 heures vont se traduire par plus de samedis travaillés, par des horaires plus flexibles, avec des vacations qui pourraient varier de 6 à 9 heures par jour, la direction comptant également récupérer une partie du temps de repos. Quant aux créations d'emploi, elles ne seront dues qu'à une forte augmentation de la charge, notamment aux ateliers moteurs.

Ces projets, les travailleurs ne les acceptent pas, et cela fait maintenant plus de 15 jours qu'ils débrayent régulièrement avec des participations allant de 300 à 1 000 grévistes. Nous avons manifesté à plusieurs reprises, à l'aérogare d'Orly Ouest et à la direction du personnel à Paray.

Au grand soulagement de la direction d'AFI, il se trouvera peut-être des « syndicalistes » pour signer de tels accords locaux, mais quand concrètement la direction voudra les appliquer, il n'est pas dit que les travailleurs d'Orly Nord lui laisseront le dernier mot.

**Boulevard Blanqui  
à Paris  
(Commercial France)**

Le Commercial France comprend les agences de dis-

tribution de Paris et des villes de province, le Centre de Réservation Centralisé réparti sur deux sites, boulevard Blanqui à Paris et à Cachan, les réservations locales de province plus les services commerciaux centraux comme le service clientèle situé boulevard Blanqui. Là aussi la direction a profité de la mise en place de la réduction du temps de travail pour essayer d'imposer une flexibilité et une annualisation du temps de travail. Pour le personnel des agences elle veut imposer des vacations courtes de 3 h 18 et même des demi-vacations, le travail du samedi devenant, de plus, systématique en agences; quant à la Réservation, elle veut y imposer un cycle qui aurait des vacations longues de 9 h 05 de temps de présence, dans un cycle qui comprendrait des matins, des soirs, des journées, alors qu'actuellement le personnel a un horaire beaucoup plus régulier.

A l'appel de la CGT un débrayage a eu lieu le 4 juin avec une délégation à la réunion de discussion syndicats-direction qui se tenait ce jour-là. Et devant le personnel réuni à la cantine, la direction dut s'expliquer et entendre les revendications. Comme elle n'avait rien cédé, l'inquiétude et le mécontentement ont continué à s'exprimer jusqu'au 14 juin, jour où la direction voulait faire voter son projet par le CE. Le CE a alors été empêché de se tenir. Le projet était représenté le soir au CE, mais refusé, et le mardi 15 juin la grève était reconduite (3 h 50 ou la journée au choix) avec des délégations vers les divers responsables des agences et de la Réservation. Jeudi 17, la grève était encore reconduite et nous avons été à 150 en délégation à Paray où se trouve le directeur général des « ressources humaines ».

On en est là au Commercial France, et vu le mécontentement il n'est pas dit que le personnel accepte les nouveaux horaires si la direction tente de les mettre en application.

Correspondant LO



# LES TRAVAILLEURS REFUSENT LE CHANTAGE À LA FERMETURE

*« Je refuse la proposition faite par la direction et je continue la grève, sachant que la direction menace de fermer l'entreprise si le conflit se poursuit », 252 travailleurs de chez Daewoo-Orion près de Longwy ont glissé ce bulletin dans l'urne lundi 21 juin. Ils n'ont été que 110 à voter pour la reprise du travail lors d'un référendum organisé par la direction et les syndicats de l'entreprise (CGT-CFDT-FO). Les résultats du vote ont été accueillis aux cris de « tous ensemble, tous ensemble » par les grévistes. Un résultat qui a surpris, tant le chantage à la fermeture de la part de la direction était grand. Son représentant déclarait d'ailleurs, le soir du vote, « l'entreprise sera fermée ». Les travailleurs de Daewoo n'ont pas marché.*

La grève a démarré au service logistique le vendredi 12 juin, sur les conditions de travail et les salaires. Lundi 14, elle a fait tâche d'huile dans les ateliers, et toutes les chaînes se sont arrêtées, c'est la colère contre les salaires – le SMIC –, les conditions de travail et l'humiliation quotidienne. Ainsi, les travailleurs qui rentrent de maladie ou d'accident du travail sont affectés automatiquement dans un service la « No division »: on doit attendre dans un local où se tiennent les cadres que ceux-ci donnent un travail, du genre laver par terre, laver les carreaux ou des gants, tondre la pelouse. « C'est le royaume du mépris, on cherche juste à vous faire craquer », témoignait un ouvrier au journal local *Le Républicain lorrain*. Certains travailleurs sont restés ainsi des semaines enfermés avec les cadres. Histoire de les pousser à la démission.

Les conditions de travail sont déplorables. Ouverte en janvier

1996, le 10 octobre de la même année, un ingénieur coréen était décédé dans un accident du travail, et l'entreprise a été condamnée à 400 000 F d'amende. Un autre ingénieur, qui avait démissionné, dénonçait à l'époque dans la presse le fait que « les techniques de production étaient celles du Moyen-Âge ». Et il accusait la direction d'utiliser de nombreuses machines contenant de l'amiante. Un couple de jeunes ouvriers grévistes interrogés dans la presse racontent : « Les conditions de travail sont nulles. Des téléviseurs imposent sur la tête des gens. »

Et il y a aussi les salaires: le SMIC parce que la direction ne peut pas payer moins. Les syndicats réclamaient 600 francs d'augmentation. Pour faire un geste, le 18 juin, elle rabaisait la revendication à 300 francs. Mais si Daewoo a cédé sur la No division et des brouilles sur les

conditions de travail, il ne veut rien entendre sur les salaires. Pas plus 300 F que 600 F.

Les travailleurs ne veulent pas marcher au chantage de la direction. Toute la semaine du 14 au 21 juin, ils ont été actifs (avec les syndicats CGT et FO) et ont distribué des tracts, organisé des barrages filtrants. Leur courage face à la morgue du patron impressionne et suscite la sympathie.

Un Comité d'Entreprise exceptionnel était prévu pour vendredi 25 juin. Mercredi matin, *Le Républicain lorrain* dévoilait le pot aux roses: Daewoo doit en fait aux services fiscaux la bagatelle de 100 millions de francs et fait ce chantage à la fermeture de l'usine pour obtenir que l'État éponge sa dette. Sous prétexte donc de « sauver » les emplois, l'État risque bien une nouvelle fois de passer à la caisse.

## Après JVC, Panasonic, Grundig... maintenant Daewoo ?

Daewoo en Lorraine, c'est quatre établissements qui emploient 1 700 salariés (dont 400 intérimaires). L'usine de Mont-Saint-Martin (tout près de Longwy) fabrique des tubes cathodiques pour téléviseurs. Elle est située sur le Pôle Européen de Développement (PED), à cheval sur trois pays, France, Belgique et Luxembourg. Et elle a bien sûr bénéficié d'un maximum d'aides publiques: 210 millions de francs, dont 35 du Conseil régional de

Lorraine.

Avant l'éclatement de la crise en Asie du Sud-Est, plusieurs projets étaient annoncés qui devaient faire passer les effectifs de Daewoo à 3 000. Annoncés à grands coups de fanfare, ils sont aujourd'hui gelés. Pire. Daewoo et Samsung ont fusionné leurs activités communes et l'ensemble de l'électronique Daewoo a été reprise par Samsung qui ne serait pas intéressé par la reprise des usines françaises.

Caterpillar-Grenoble

# LA FLEXIBILITÉ POUR FAIRE DES BULLDOZERS!

À Caterpillar-Grenoble, les 35 heures sont à l'ordre du jour et la direction en profite pour attaquer sur tous les fronts.

Comme par hasard, elle a sorti son projet au moment des négociations salariales en avril. Depuis plusieurs années, nos salaires sont quasiment bloqués. D'après les patrons, il fallait se serrer la ceinture car l'entreprise, endettée, ne faisait pas de bénéfices. Ce que nous n'avons pas pu vérifier, les patrons se gardant bien de nous montrer les vrais comptes.

Or depuis deux ans, Caterpillar France affiche des

bénéfices: 900 millions pour 1998. Cette année la direction propose 0,5% d'augmentation et a trouvé un nouveau prétexte pour ne pas lâcher plus: les 35 heures qui vont coûter, selon elle, très cher à l'entreprise. Caterpillar voudrait donc profiter de la loi Aubry pour nous bloquer les salaires pendant trois ans, revoir nos primes et nos jours de congé, nous imposer une plus grande flexibilité en annulant le temps de travail.

Aujourd'hui, la direction ne veut plus discuter des 35 heures avec les syndicats, tant que ceux-ci n'acceptent pas le principe du

travail de 15 samedis par an. Aucun syndicat n'a signé, pour l'instant. Il faut dire qu'à l'occasion de deux débrayages qui ont regroupé la grande majorité des ouvriers mais aussi des employés des bureaux, les travailleurs ont fait comprendre à ceux qui seraient tentés de signer qu'ils feraient bien de s'abstenir.

La réduction du temps de travail a déjà été largement payée par l'augmentation de la productivité, qui s'est faite en grande partie sur le dos des travailleurs avec une flexibilité imposée dans l'usine depuis longtemps par le travail en équi-

pe, de nuit, du week-end, les heures supplémentaires et le recours massif aux emplois en contrats à durée déterminée. En 1985, nous fabriquions 14 machines par jour avec 2500 salariés. En 1998, nous en avons fabriqué 25 par jour, soit 11 machines de plus avec 500 salariés de moins.

Au mois de mai, la direction a imposé une semaine de congé «forcé» aux trois quarts d'entre nous, pris sur nos congés annuels. Il n'y avait, paraît-il, plus de commandes, la production devait être ralentie. Mais dès notre retour, les chefs mettaient

la pression pour rattraper... le retard et menaçaient les ouvriers pour augmenter les cadences. Une semaine après, une soixantaine de travailleurs en CDD étaient recrutés. Et il est question de renforcer les équipes du week-end.

Les travailleurs ont vite compris que cette comédie faisait partie d'une mise en condition pour nous habituer à encore plus de flexibilité. Mais en nous mettant constamment sous pression, la direction ne réussit, pour l'instant, qu'à faire monter la colère!

Correspondant LO

## Caisses d'Allocations Familiales

# AU BORD DU GOUFFRE

Les Caisses d'Allocations Familiales de la région parisienne croulent sous le retard dans le traitement des dossiers et des courriers.

Le chômage, la précarité qui s'accroît font que le nombre de dossiers à traiter est en forte augmentation depuis plusieurs années.

A la CAF de Paris, par exemple, le manque d'effectif est crucial. Depuis plusieurs années, les départs en retraite, les démissions, les changements de service ne sont plus remplacés. Les 21 agents embauchés il y a un an sont notoirement insuffisants. Pourtant la charge de travail augmente. Nous ne sommes plus qu'environ 700 agents pour gérer les dossiers de 389 138 allocataires.

La direction ne connaît qu'un remède, augmenter la pression sur les agents pour qu'ils accroissent

la productivité coûte que coûte. Un rapport récent sur les comptes de la CAF Paris pour 1997 indique que les gains de productivité réalisés en 5 ans sont de 50%. Les cadres subissent eux aussi la pression et les directions locales essaient de dissimuler le retard en manipulant leurs statistiques sur les dossiers traités.

La mise en place d'un système informatique complexe, dénommé CRISTAL, dont les pannes sont fréquentes, n'arrange rien. Les agents craquent, et les crises de nerfs sont habituelles.

Dans le Val-de-Marne, la situation n'est pas meilleure. L'année dernière, les employés ont débrayé, réclamant 60 embauches. Depuis, la direction a embauché 30 CDD. Aujourd'hui, il n'en reste que 13. Des emplois-jeunes et des contrats

de qualification devraient être mis en place. En 1998, la CAF fonctionnait avec 3 jours de retard, actuellement, ce retard atteint 14 jours. Certains courriers restent en souffrance plus de 2 mois avant d'être traités. Certains jours, les agents doivent accueillir plus de 700 allocataires. Et pour l'instant, la direction se contente d'avoir recours aux heures supplémentaires le samedi.

Dans l'Essonne, ce sont 25 000

dossiers qui sont en souffrance. La seule décision de la direction a été de fermer les guichets deux jeudis de suite pour tenter de résorber le retard. Elle ose même prétendre qu'elle ne trouve pas suffisamment d'agents à embaucher pour répondre aux besoins!

Dans la Seine-Saint-Denis, c'est le bouquet: courriers et dossiers attendent 4 mois avant d'être traités. L'allocation soutien familial qui traite des avances de pen-

sions alimentaires reste en souffrance car c'est une prestation complexe et il faut aller vite.

Les directions des CAF et le ministère ne font rien pour régler cette situation. Ils se moquent que les familles attendent leurs prestations pendant des mois. Leur seul objectif est de baisser les coûts de gestion en pressurant les agents au maximum et en n'embauchant que le strict minimum.

Correspondant LO



Queue devant l'entrée de la CAF de la Seine-Saint-Denis

## TEXTILE

# QUAND LA GAUCHE SE BAT POUR QUE LES PATRONS PUISSENT GARDER LES AIDES VERSÉES PAR LA DROITE

Une fois n'est pas coutume, les patrons du textile sont condamnés à rembourser des aides de l'Etat. En 1996-1997, 2,1 milliards de francs leur avaient été octroyés par le ministre de l'Industrie de l'époque, le RPR Franck Borotra, contre l'engagement de sauver 35 000 emplois et d'embaucher 7 000 jeunes. Cela faisait un beau pactole. Depuis, les grandes firmes textiles, loin d'embaucher, n'ont cessé de licencier et de fermer des usines. Levi's, Cacharel, Benetton... La CGT estime les emplois supprimés à 3 000 par mois. Il faut dire que toucher des aides et licencier quand même est une seconde nature, en particulier dans le secteur, mais pas exclusivement. En 10 ans, 8 milliards de fonds publics ont ainsi été distribués à ces patrons, alors qu'un emploi

sur deux était supprimé.

Mais ce n'est pas pour avoir jeté à la rue des milliers de travailleuses et de travailleurs et ruiné les villes où étaient implantées leurs usines que les patrons sont aujourd'hui condamnés. C'est parce que n'ont pas été respectées les règles de concurrence édictées par la commission de Bruxelles, qui interdit les aides dites sectorielles, c'est-à-dire restreintes à une branche d'industrie. Et le gouvernement Jospin, bien loin de se réjouir de récupérer cet argent dilapidé par son prédécesseur, a au contraire tout fait pour que celui-ci puisse rester dans la poche des patrons. Son ministre de l'Industrie Christian Pierret s'est battu comme un beau diable pour faire baisser l'addition à 500 millions de francs, un quart de la somme initiale, pour

faire en sorte que l'échéance soit retardée et que le taux d'intérêt soit le plus réduit possible. Les patrons ne lui en sont d'ailleurs pas reconnaissants pour autant, et crient haut et fort qu'ils ne paieront pas. Ce qui n'est pas impossible!

Cela ne les empêche d'ailleurs pas de demander de nouvelles aides. Et le fait est qu'ils ont déjà été entendus, puisqu'à l'occasion de la nouvelle loi sur les 35 heures c'est un nouveau pactole qui va leur être donné, avec la baisse des cotisations patronales prévue pour les salaires allant jusqu'à 1,8 fois le SMIC, ce qui est le cas pour la quasi-totalité des travailleurs à la production dans le textile.

Daniel MESCLA

ELM Leblanc - Groupe Bosch Drancy

## PENDANT LES LICENCIEMENTS, L'INSÉCURITÉ CONTINUE

Chez ELM-Leblanc la procédure entamée par la direction de l'entreprise, il y a quelques semaines, pour procéder à 367 licenciements, est pour l'instant au point mort : les délégués ont refusé d'être consultés sur le plan de réorganisation de l'entreprise, donnant ainsi plus de temps pour organiser la riposte des travailleurs, entamée par de premières manifestations dès l'annonce des projets de la direction.

Mais alors que la direction s'appête à licencier un tiers des effectifs, l'insécurité demeure dans les ateliers.

Ainsi, dans l'établissement de Bobigny dont la direction prévoit la fermeture et la délocalisation en Turquie, une ouvrière a eu deux phalanges écrasées par une presse. Une phalange a dû être amputée.

Suite à cet accident une enquête de police est en cours, l'inspection du travail saisie, la machine a été mise sous scellés.

Mais de notre côté l'enquê-

te n'a pas été longue à faire et les responsabilités sont claires. Dans cette entreprise, comme partout ailleurs, on se rend compte depuis longtemps que la préoccupation première de la direction, c'est la production, le nombre de pièces sorties et non pas la sécurité. Il y a quelques mois le CHSCT de l'usine était intervenu parce que, quand des intérimaires venaient travailler, la direction les mettait au boulot sans même leur donner un vestiaire, des blouses ou des tabliers ou même des chaussures de sécurité. Tout juste avaient-ils le temps de poser leurs blousons sur une chaise !

Et le même accident que celui qui vient de se produire, sur le même type de machine, avait eu lieu il y a quelques mois : une ouvrière avait eu le bout du doigt écrasé. Dans l'accident de cette semaine, la direction, sans avoir entendu la victime, essaie de lui en faire porter le chapeau, alors que c'est évidemment la direction qui en est totalement responsable. A l'usi-

ne chacun se demande comment une ouvrière a pu se procurer la clef nécessaire pour mettre la presse en mode manuel alors que seuls les responsables auraient dû avoir la clef ! Et tout le monde de remarquer qu'après le premier accident, exactement dans les mêmes conditions, tout n'a pas été fait pour qu'il ne se reproduise pas, toutes les mesures de sécurité n'ont pas été prises par la direction.

De la part de la direction c'est de la récidive.

Correspondant LO



## PAROLES DE MINISTRE

Interpellé au Parlement par le député PCF de Bobigny sur les licenciements à ELM, le secrétaire d'Etat à l'Industrie a répondu que tout était pour le mieux puisque « le nombre de plans sociaux est passé de 1 530 en 1997 à 1 200 en 1998 ». Tant qu'on ne remontera pas à plus de 1 500 plans de licenciements collectifs en 1999, le gouver-

nement socialiste criera donc victoire, et les dizaines de milliers de travailleurs jetés à la rue devraient le remercier de ne pas être plus nombreux !

Et le député ayant demandé, bien timidement pourtant puisqu'il ne demandait qu'un « moratoire » aux licenciements et non leur interdiction, ce que le gouvernement comptait faire,

le secrétaire d'Etat a rappelé la liste des derniers cadeaux du gouvernement aux patrons : transfert d'une partie des charges sociales sur la CSG, loi Aubry sur le temps de travail, nouvelles réductions de charges jusqu'à 1,8 fois le SMIC.

On n'interdit pas les licenciements, on engraisse les licenciements.

## QUAND LA POSTE FAIT SEMBLANT D'EMBAUCHER

Le 17 juin un accord a été signé entre la direction de La Poste et quatre syndicats sur les nouvelles conditions de travail des contractuels. Sur 308 000 salariés, La Poste compte en effet 71 000 contractuels qui n'ont ni les mêmes droits ni les mêmes rémunérations que les fonctionnaires, même s'ils font un travail identique. 18 000 sont en CDD, embauchés au coup par coup et souvent à temps partiel. 43 000 sont en CDI, dont 32 000 à temps partiel. Il s'agit bien sûr quasiment toujours de temps partiel imposé. Et cela alors que la quasi-totalité des contractuels souhaiteraient travailler en horaire normal et régulièrement, à seule fin de toucher un salaire un peu plus substantiel.

L'accord prévoirait de faire passer à temps complet d'ici l'an prochain, la moitié des CDI employés à temps partiel. Ceux qui resteront employés à

temps partiel travailleraient au moins 800 heures par an afin de pouvoir bénéficier d'une couverture sociale. Voilà, c'est tout. Cela suffit à la CFDT pour déclarer : « Cet accord constitue une réelle avancée pour les agents et répond à leur demande ». Et du *Parisien* au *Monde* la presse titre sans vergogne : « La Poste améliore le sort des contractuels ».

Depuis 15 ans La Poste a refusé d'embaucher du personnel ayant le statut de fonctionnaire en nombre suffisant, ne serait-ce que pour remplacer ceux qui partent à la retraite. Elle systématise dans tous ses bureaux et ses centres de tri l'embauche de contractuels, dans le seul but de payer encore moins cher du personnel qu'en outre elle espère plus souple, parce que plus précaire.

La politique de La Poste, entreprise publique qui dépend directement du gouvernement

et de ses choix économiques et sociaux, montre bien ce qu'il en est des déclarations hypocrites des ministres de la gauche plurielle et des partis qui les soutiennent, lorsqu'ils prétendent mettre la lutte contre le chômage et la précarité au coeur de leurs préoccupations. La précarité à La Poste, ce sont eux qui l'organisent, et qui par cet accord veulent en assurer la pérennité, avec en plus l'aval des syndicats.

La CGT et SUD ont refusé de signer un tel accord, et c'est bien le moins. Mais la préparation d'une riposte de l'ensemble du personnel pour stopper les suppressions d'emplois dans tous les services et garantir à tous un salaire égal pour un travail égal, ce qui veut dire la titularisation des contractuels, s'impose.

Correspondant L.O.

France Télécom  
(Mulhouse)

## EN LUTTE ET EN CHANSON

Depuis la grève du 30 mars 1999, les agents de France Télécom de Mulhouse tentent de faire entendre leurs revendications par diverses actions, menées tous les mardis. Aussi mardi 15 juin, ils se sont retrouvés à une cinquantaine devant l'agence France Télécom du centre ville. La pause repas s'est passée en chansons et les paroles dénonçaient la politique de Michel Bon et les réductions de salaires. Les travailleurs refusent en particulier la transformation des indemnités en prime, ce qui revient à une baisse effective des revenus mensuels de 300 à 500 F. La CGT, la CFDT et SUD demandent l'arrêt des suppressions d'emplois. « L'argent coule à flots à la Bourse » mais « dans l'arrière-magasin, y'aura plus un clam-

pin » dit la chanson.

À l'intérieur de l'agence, drapée pour l'occasion par les revendications des agents, s'amassent quelques « échantillons de chefs », des cadres venus fliquer et noter les noms, selon un ouvrier. Mais la chanson ne les a pas oubliés : « Si Michel Bon se met en colère, les cadres ont peur de lui déplaire ; s'il les met en vente au marché, ils se vendront pour le calmer ».

Les agents dénoncent les promesses de Jospin, qui n'étaient que des promesses électorales, et affirment la nécessité de défendre le service public. « Michel Bon, c'est le paillason des actionnaires » et « nous, faudrait pas croire qu'on se laissera faire comme des serpillières ».

Correspondant LO

## Mines de Potasse d'Alsace

# JOURNÉE D'ACTION ET ÉLECTIONS

Mardi 15 juin l'intersyndicale des Mines de Potasse d'Alsace appelait à une journée d'action pour le 17 juin : grève accompagnée de manifestation à la préfecture de Colmar avec jets de tomates et d'œufs. Un genre de manifestation que les mineurs considèrent comme inutile car déjà faite maintes et maintes fois sans aucun résultat. Du coup la direction en a profité pour rompre les négociations en cours. Il devait en effet y avoir des négociations le 16 juin. Pour la direction, appeler à une manifestation au lendemain de cette rencontre sans savoir ce qu'elle allait donner était la preuve que l'intersyndicale ne voulait pas vraiment négocier, ou plutôt pas vraiment s'appuyer sur les négociations pour faire prendre leur mal en patience aux mineurs. Bref c'était dévaloriser les négociations au profit de la lutte. Du coup dans la foulée, la direction annonçait aussi qu'elle retirait les 70 millions qu'elle venait de

concéder. Là-dessus pas de riposte syndicale, seulement le maintien de la journée d'action molle du 17. Du côté des mineurs personne ne croit trop à la menace de la direction ni non plus à la volonté de lutte des syndicats. Résultat, seulement 300 mineurs au rassemblement du 17 juin et 150 à la manifestation à la préfecture. Et puis, ce qui est nouveau, un certain nombre ont travaillé ce jour-là en disant qu'ils n'avaient pas envie de perdre une journée de paye pour des « c... », alors que jusqu'à présent les grèves étaient suivies à 100%.

En fait, ce qui motive maintenant les syndicats ce sont les élections au Conseil de Surveillance prévues pour le 25 juin et comment tirer profit électoralement des semaines de lutte passées. Ce qui fait que la CFDT, qui jusque-là s'opposait ou freinait sur tout, essaie de prendre des postures plus radicales pour récupérer le terrain perdu mais sans aller trop loin non plus. C'est à elle que l'on

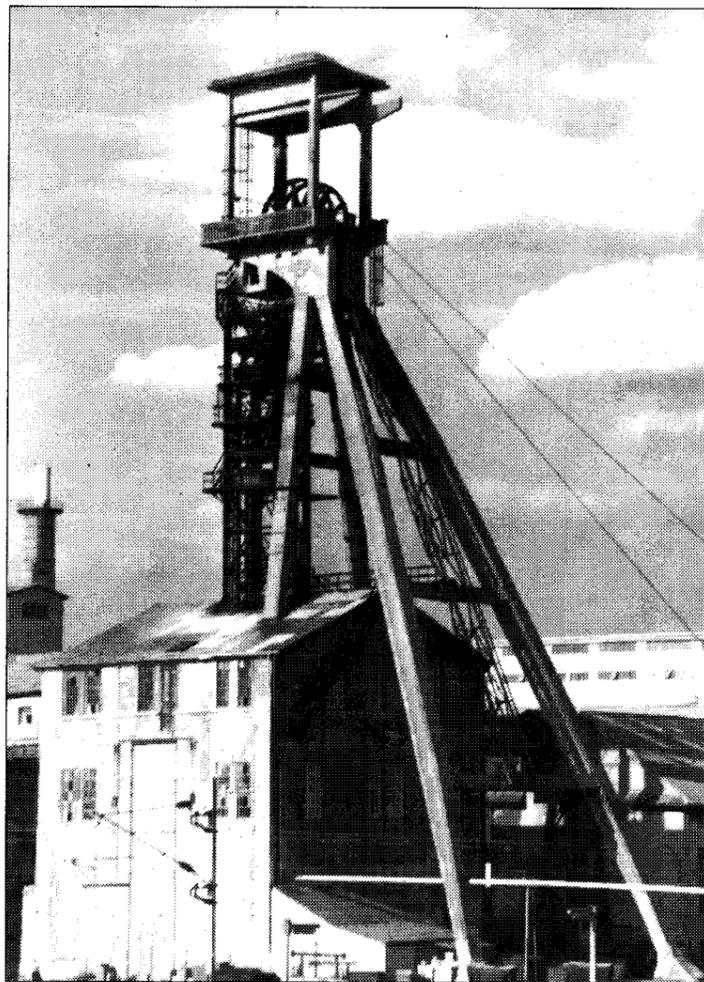
doit la journée d'action à la préfecture. Et de l'autre la CGT, qui espère bénéficier d'une progression en voix grâce à ses prises de position ou l'attitude de certains de ses militants pendant les semaines de lutte, ne veut rien tenter pour ne pas risquer de « gâcher » la situation par un échec dans une action à la veille du vote.

Par ailleurs la direction, confirmant ainsi le sentiment des mineurs, prenait contact discrètement avec les secrétaires des syndicats pour voir comment il serait possible de trouver un compromis satisfaisant pour tous, laissant entendre qu'elle pourrait rajouter un petit quelque chose si les syndicats voulaient bien sortir de ce conflit. Ce que craignent probablement les pouvoirs publics c'est que ce conflit, s'il continuait, puisse servir de pôle de ralliement à d'autres travailleurs menacés par des plans sociaux ou d'autres attaques patronales. Les mineurs ont diffusé plus de 10000 tracts dans ce sens dans la région, en rencontrant souvent un accueil chaleureux. Et comme l'on sait que des menaces de plans sociaux importants pèsent sur plusieurs entreprises autour des mines, on comprend mieux pourquoi c'est le préfet, une nouvelle fois, qui est intervenu auprès de la direction pour qu'elle trouve rapidement une solution afin que le conflit ne s'envenime pas.

Les mineurs pour leur part sont contents de ce qu'ils ont fait jusque-là, d'avoir ainsi résisté à la direction. Pour une grande partie d'entre eux, les

mesures prises par la direction n'auront une application concrète qu'à partir de l'automne 2000 et après. Il n'y a donc pas de sentiment d'urgence. Par contre, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant imposé leurs revendications aux syndicats et luttant pour elles depuis plusieurs mois, ils y tiennent. Ils ne sont pas près de les oublier et, quoi qu'il arrive, ils veulent qu'elles soient satisfaites.

Correspondant LO



## Jacot (groupe Vallourec)

# DES LICENCIEMENTS POUR MAINTENIR LES PROFITS

Chez Jacot, entreprise sous-traitante automobile de 272 salariés qui fabrique des tubes de canalisation des moteurs et située dans une zone industrielle près de Peugeot-Sochaux, la direction vient d'appliquer un plan de licenciements d'environ 80 personnes, dont 44 licenciements secs. L'entreprise voyait, paraît-il, son chiffre d'affaires baisser.

Or Jacot fait partie du groupe Vallourec. Celui-ci est prospère, coté en Bourse ; et depuis le début de l'année, par exemple, ses actions ont augmenté de 13%.

Alors, comment croire ce que dit le directeur ? D'un côté le groupe fait de plus en plus de bénéfices et, sous prétexte que l'usine a une baisse d'activité, on fait payer les pots cassés aux ouvriers.

Chez Jacot, les travailleurs ne

sont pas restés inactifs. Pendant deux jours, ils ont bloqué et la production et les entrées-sorties des camions. Mais le 8 juin, les 44 ont appris leur licenciement, convoqués les uns après les autres, parfois un quart d'heure avant la fin de leur boulot. Hommes, femmes, travailleurs handicapés, ancienneté ou pas, aucune catégorie n'a été épargnée.

Bilan actuel : le directeur ayant bien fait son travail a été promu. Trois intérimaires travaillent depuis dans l'usine et les licenciés font vivre une boîte de reconversion le temps de faire semblant de s'occuper d'eux.

Un nouvel exemple de la façon dont les groupes industriels équipementiers de l'industrie automobile s'y prennent pour maintenir leurs profits sur le dos de la classe ouvrière.

## NUM (Argenteuil)

# LA DIRECTION LÈVE LE CHÔMAGE PARTIEL

Chez NUM à Argenteuil (groupe Schneider), mardi 15 juin 90 travailleurs débrayaient et se retrouvaient comme la veille sur le parking. Il s'agissait toujours de protester contre les dix jours de chômage partiel infligés par la direction aux travailleurs de la direction industrielle (cf. *Lutte Ouvrière* n° 1614 du 18 juin), une mesure occasionnant une perte prévisible de l'ordre de 1 500 francs sur les plus petits salaires de l'entreprise.

Les mercredi, jeudi et vendredi suivants, jours chômés, une trentaine de travailleurs se relayaient à la porte d'entrée le matin, distribuant des tracts, et surtout s'adressaient aux collègues des autres services. Cela permettait de vérifier que la solidarité des autres travailleurs était intacte.

Jeudi 17 juin, la direction convoquait la CGT et la CAT (syndicat maison) ainsi qu'une délégation pour les infor-

mer « du point de vue de la direction sur le chômage partiel ». Le discours du directeur était toujours aussi catastrophique : « Les commandes baissent, le chiffre d'affaires aussi » déclarait-il... et cela alors que les commandes numériques en attente de livraison s'accumulaient sur le quai ! Mais, prétextant « l'intérêt du client », il annonçait que pour livrer les 133 commandes numériques en attente de livraison... « la mesure de chômage partiel était levée ».

Le sentiment d'avoir fait reculer la direction était général, aussi bien parmi ceux qui étaient frappés directement par les mesures que parmi les travailleurs des autres secteurs, qui ont manifesté leur solidarité tout au long de ce mouvement ; tout en sachant également qu'il faudra rester méfiants et mobilisés devant une direction qui n'a certainement pas dit son dernier mot.

**Le meeting LO-LCR  
du Palais des Sports  
le 18 juin**

# « PRÉPARER LES LUTTES À VENIR, LES LUTTES INDISPENSABLES »

**Vendredi 18 juin au Palais des Sports de Paris, près de deux mille personnes étaient présentes pour écouter Arlette Laguiller et Alain Krivine faire le bilan des élections européennes et de la campagne de la liste LO-LCR. Nous publions ci-après quelques extraits de l'intervention d'Arlette Laguiller.**

Travailleuses, travailleurs, Maintenant que les urnes sont rangées, nous nous retrouvons devant la même situation qu'avant les élections. Aucune élection n'a de toute façon jamais modifié profondément en elle-même le sort des travailleurs.

Cette situation, je n'ai pas besoin d'y revenir, nous la vivons tous.

C'est le chômage complet pour trois millions d'entre nous, et la précarité pour trois ou quatre millions de plus. C'est la plongée dans la pauvreté d'une fraction importante des classes laborieuses, et c'est la baisse du pouvoir d'achat de tous.

Ce sont les attaques du gouvernement contre la protection sociale, contre la Sécurité sociale, contre les retraites. Ce sont les impôts qui diminuent pour les riches et les amputations sur le budget de l'Etat qui se traduisent par des économies sur le dos des plus pauvres. C'est la dégradation des services publics les plus indispensables.

Alors même que la situation du monde du travail ne cesse de se détériorer, une minorité privilégiée s'enrichit comme rarement dans l'histoire. Des économistes en sont à inventer chaque jour des termes nouveaux pour désigner cette période

de bienheureuse pour la bourgeoisie, où celle-ci parvient à augmenter ses profits avec une production poussive, sans inflation et avec du chômage.

Alors, au lendemain de ces élections, nous ne pouvons que redire ce que nous avons dit avant, ce que nous n'avons pas cessé de dire pendant : que le seul espoir pour les classes laborieuses réside dans leurs luttes collectives.

Nous sommes persuadés que ces luttes collectives viendront tôt ou tard. Oh, ce n'est pas nous, les révolutionnaires, qui les provoquerons, mais le patronat par son avidité, par son arrogance, et le gouvernement par ses mesures antiouvrières.

Ce que nous continuons à dire, c'est que le jour où se produira l'explosion sociale, eh bien, il faudra que nous nous battions pour des objectifs qui changent réellement le sort des travailleurs. Et ces objectifs, ce sont ceux que nous avons répétés tout au long de la campagne électorale.

Oui, pour mettre fin au chômage, il faut s'en prendre aux profits patronaux.

Oui, il faut interdire aux entreprises de licencier, à commencer par les grandes entreprises qui font du profit et qui envisagent pourtant des suppressions d'emplois.

Oui, il faut arrêter toute aide, toute subvention au patronat, et consacrer l'argent ainsi économisé à créer des emplois utiles dans les services publics.

Oui, il faut imposer à l'Etat qu'il augmente l'imposition du profit des entreprises, aussi bien que de tous les revenus du capital et des grandes fortunes, et supprimer tous les impôts indirects, tous les prélèvements genre CSG qui pèsent sur les plus pauvres.

Oui, il faut enfin imposer la transparence sur le fonctionnement de l'économie capitaliste ! Oui, il faut que les travailleurs et la population puissent contrôler les entreprises industrielles, les banques et les circuits financiers. Oui, il faut qu'ils puissent intervenir lorsque, comme actuellement, l'argent est gaspillé, en rachat d'entreprises les unes par les autres, ou en spéculation, ou dans la corruption, au lieu de servir à ce qui devrait être la priorité : à créer des emplois.

Si on laisse le chômage au niveau où il se maintient malgré tous les mensonges gouvernementaux, malgré les manipulations statistiques, eh bien oui, la société s'achemine vers la catastrophe !

La vie est en passe de devenir invivable pour bien des familles ouvrières et dans bien des quartiers populaires. Et même ceux qui ont encore du travail vivent dans la peur du prochain plan social, de la prochaine vague de licenciements.

Voilà pourquoi nous en appelons à tous les militants de la classe ouvrière, afin qu'ils se rendent compte que la politique d'alignement sur le gouvernement tourne le dos aux intérêts des travailleurs.

Nous disons aux militants du Parti Communiste, aux militants des organisations syndicales, qu'il leur faut agir pour contraindre leurs organisations à infléchir la politique vers la défense des intérêts matériels, moraux et politiques de toute la classe ouvrière. Et le meilleur moyen d'exercer cette contrainte est de préparer les luttes à venir, les luttes indispensables !

Nous n'avons pas pour objectif l'affaiblissement des organisations auxquelles ils appartiennent. Bien au contraire !

Nous sommes pour l'unité de toutes les forces politiques et syndicales, pour combattre le patronat, pour combattre la politique de ce gouvernement et pour changer le cours des choses en modifiant le rapport des forces. [...]

Quant aux relations entre nos deux organisations, ce que nous pouvons en dire c'est que l'unité dont nous avons fait preuve pendant la campagne, nous essaierons de la maintenir dans l'avenir [...]

Dans ces élections nous avons été un pôle, non seulement parce que nous nous sommes complétés sans perdre notre identité, mais aussi parce que nous étions fondamentale-



Le 18 juin, au Palais des Sports.

ment unis. Nos deux organisations continueront donc à agir en duo. [...]

Nous pouvons ensemble nous comporter, sur le plan politique comme sur le plan matériel, comme deux fractions d'un même parti même si la proclamation d'un parti commun n'aurait pas grand sens sans l'apport d'une nouvelle génération de militants venant du monde du travail et de la jeunesse, assez nombreuse pour que nous soyons capables d'investir de larges secteurs dont nous sommes aujourd'hui absents. [...]

Voilà le sens de notre activité dans l'avenir immédiat. Mais nous en appelons aussi à tous ceux qui ressentent comme nous que les travailleurs de ce pays sont privés d'un parti qui représente vraiment leurs intérêts politiques et sociaux. Nous en appelons à eux pour qu'ils s'emploient avec nous, ou parallèlement à nous s'ils le préfèrent, à ce qu'un tel parti puisse renaître le plus vite possible.

Les luttes engagées sur le terrain économique et social ne pourront réellement aboutir, c'est-à-dire changer réellement le rapport des forces, que si elles confluent en une lutte qui soit aussi politique. Une lutte politique en ce sens qu'elle ne visera pas des patrons isolés, autour de revendications dispersées, mais qu'elle visera tout à la fois l'ensemble du patronat et l'Etat sur des exigences communes à l'ensemble des exploités.

Mais une telle lutte exige un parti représentant les intérêts de la classe laborieuse, un parti qui défende en permanence ses intérêts politiques et pas seulement au moment des élections.

**(L'ensemble de cette intervention sera publiée dans le prochain numéro de Lutte de Classe)**